

JOURNAL HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

■ 15. JUILLET 1789.

*Neque se ut miretur turba, laboras
Contentus paucis lectoribus.* Hor. Sat. 10, l. 1.



A MAESTRICHT,

Chez FRANÇOIS CAVELIER, Imprimeur-
Libraire, sur le Vrythof.

Et se trouve à LIEGE,

Chez J. F. BASSOMPIERRE, Imprimeur-
Libraire, vis-à-vis Ste. Catherine.



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

15. Juillet 1789.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Voyage du jeune Anacharsis en Grece, dans le milieu du 4e. siecle avant l'Ere vulgaire. Par M. l'abbé Barthelemi, garde des Médailles du cabinet du roi, de l'académie des inscriptions & belles-lettres, &c. A Paris, chez Debure, 1788. 7 vol. in-8vo. br., & 1 vol. in-4to. de cartes géographiques, plans, vues & médailles de la Grece; prix 45 liv.

LORSQU'AUTREFOIS l'abbé Terrasson voulut faire connoître à la bonne compagnie de Paris la religion, le gouvernement, les mœurs & les arts des Egyptiens, il composa une espece de roman sous le titre de *Séthos*, dans lequel il suppose qu'un jeune-homme voyage pour s'instruire dans toutes les parties de l'Egypte. Ce livre quoique très-bien écrit, & où il y a d'excellens

morceaux , ne fut que foiblement accueilli.
 Le siecle grave dans lequel l'auteur écrivoit ,
 ne lui fut aucun gré d'avoir ainsi défigurè
 l'histoire par des couleurs romanesques. Le
 mauvais succès du Voyage de *Séthos* n'a
 point effrayé l'auteur du *Voyage d'Ana-*
charfis ; il a cru que le goût pouvoit être
 changé à cet égard , & qu'une histoire de la
 Grece présentée sous l'apparence d'un ro-
 man , auroit plus de lecteurs que si elle
 conservoit sa forme naturelle. Il ne s'est
 pas trompé. M. l'abbé Barthelemi suppose
 79 qu'un Scythe, nommé Anacharis, vient
 80 en Grece quelques années avant la nais-
 81 sance d'Alexandre, & que d'Athenes,
 82 son séjour ordinaire, il fait plusieurs voya-
 83 ges dans les provinces voisines, obser-
 84 vant par-tout les mœurs & les usages des
 85 peuples, assistant à leurs fêtes, étudiant
 86 la nature de leurs gouvernemens, quel-
 87 quefois consacrant ses loirs à des recher-
 88 ches sur les progrès de l'esprit humain,
 89 d'autres fois conversant avec les grands
 90 hommes qui florissoient alors, tels qu'E-
 91 paminondas, Phocion, Xénophon, Platon,
 92 Aristote, Démosthenes, &c. Dès
 93 qu'il voit la Grece asservie à Philippe,
 94 pere d'Alexandre, il retourne en Scythie ;
 95 il y met en ordre la suite de ses voya-
 96 ges, & pour n'être pas forcé d'interrom-
 97 pre sa narration, il rend compte, dans
 98 une introduction, des faits mémorables
 99 qui s'étoient passés en Grece avant qu'il
 100 eût quitté la Scythie. »

Nous ne suivrons pas le voyageur Scythe
 dans ses différentes courses ni dans le résultat

de ses observations. On comprend jusqu'où un tel travail nous meneroit. Nous nous contenterons de faire connoître sa maniere de raisonner & de s'expliquer sur les objets qui ont occupé son attention. Un des premiers sur lesquels elle s'arrête, est Homere.

» Je ne suis qu'un Scythe, dit Anacharsis,
 » & l'harmonie des vers d'Homere, cette
 » harmonie qui transporte les Grecs, échappe
 » souvent à mes organes trop grossiers :
 » mais je ne suis plus maître de mon ad-
 » miration, quand je vois ce génie altier
 » planer, pour ainsi dire, sur l'univers,
 » lançant de toutes parts, ses regards em-
 » brassés, recueillant les feux & les couleurs
 » dont les objets étincellent à sa vue, as-
 » sistant au conseil des dieux, fondant les
 » replis du cœur humain, & bientôt, riche
 » de ses découvertes, ivre des beautés de
 » la nature & ne pouvant plus supporter
 » l'ardeur qui le dévore, la répandre avec
 » profusion dans ses tableaux & dans ses ex-
 » pressions ; mettre aux prises le ciel avec
 » la terre, & les passions avec elles-mêmes,
 » nous éblouir par ces traits de lumiere qui
 » n'appartiennent qu'au talent supérieur,
 » nous entraîner par ces saillies de sentiment
 » qui font le vrai sublime, & toujours laisser
 » dans notre ame une impression profonde,
 » qui semble l'étendre & l'agrandir ; car
 » ce qui distingue sur-tout Homere, c'est
 » de tout animer & de nous pénétrer sans
 » cesse des mouvemens qui l'agitent ; c'est
 » de tout subordonner à la passion princi-
 » pale, de la suivre dans ses fougues, dans
 » ses écarts, dans ses inconséquences, de

„ la porter jusqu'aux nues , & de la faire
 „ tomber , quand il le faut , par la force du
 „ sentiment & de la vertu , comme la flamme
 „ de l'Etna que le vent repousse au fond
 „ de l'abyme ; c'est d'avoir saisi de grands
 „ caractères , d'avoir différencié la puissance ,
 „ ce , la bravoure & les autres qualités de
 „ ses personnages , non par des descriptions
 „ froides & fastidieuses , mais par des coups
 „ de pinceau rapides & vigoureux , ou par
 „ des fictions neuves & semées presqu'au
 „ hasard dans ses ouvrages , &c. „

Les admirateurs d'Homere seront sans
 doute bien contents de cet éloge , & il faut
 convenir que jamais le poëte Grec n'a été
 apprécié d'une manière plus favorable , qu'on
 n'en a jamais fait d'éloge plus brillant , plus
 riche en idées vastes , hardies & magnifiques.
 On a prétendu néanmoins que l'exaëtitude
 du tableau ne répondoit pas à sa beauté ,
 que les traits en étoient vagues , qu'on y
 remarquoit plus d'enthousiasme que de jus-
 tesse. Homere , dit-on , *ne sonde point les*
replis du cœur humain : les cœurs de ses
 héros n'avoient point de replis ; ils se mon-
 troient à découvert , & leurs passions se dé-
 veloppoient dans toute leur énergie : il *n'af-*
fiste point au conseil des dieux ; il les repré-
 sente avec les couleurs grossières que leur
 prêtoit l'opinion vulgaire : il ne répand point
d'ardeur dans ses tableaux & dans ses ex-
 pressions , quand il décrit les *beautés de la*
nature ; on y trouve plutôt de la grace , de
 la richesse & de la vérité ; il réserve *l'ar-*
deur pour les descriptions de combats.

Les autres hommes célèbres de la Grece

ne font pas moins bien traités qu'Homere ; leur éloge est toujours pompeux & éloquent. L'honnêteté d'Anacharfis & sa disposition à voir tout du bon côté, ne lui permettent que bien rarement quelques légères critiques, encore font-elles toujours adoucies par quelque spécieuse excuse. Il n'y a pas jusqu'au dégoûtant & bourru Diogene, dont il condamne d'ailleurs les singularités, qui n'ait *de grands talens & de grandes vertus*. Le dur & inculte Lycurgue est *un Dieu plutôt qu'un mortel*. Il est *l'amî des Dieux parce qu'il est l'amî des hommes*. (a)

On comprend bien que Solon & ses loix, même les plus absurdes (b), ne font pas

(a) Si on ne savoit pas que tout cela est dit avec le plus grand sérieux, on croiroit que ce sont des autiphrafes. Voyez 1 Avril 1789, p. 485.

(b) *Ibid.* p. 488. Solon étoit un homme de plaisirs, qui n'avoit pas la tête d'un législateur : & il étoit moins propre à gouverner un état qu'à mener (comme le dit l'auteur lui-même) *une vie paisible dans le sein des arts & des plaisirs honnêtes* ; si cependant on peut regarder le vin & les femmes comme des *plaisirs honnêtes*. M. l'abbé B. admire toutes les loix de Solon. Plutarque en condamne plusieurs, & avec raison. Ce qui prouve incontestablement que la législation de Solon étoit un ouvrage superficiel & mal-conçu, c'est qu'elle ne put subsister : & il ne faut pas, avec l'auteur, attribuer cette révolution au caractère indisciplinable des Athéniens ; puisqu'ils supportèrent bien la tyrannie de Pisistrate pendant dix-sept ans, ils auroient bien pu supporter au moins pendant dix ans les loix de Solon, si elles eussent été établies sur une base solide : mais le vieillard s'étoit beaucoup occupé des détails, & avoit négligé l'ensemble. Rien ne montre mieux la foiblesse de son caractère, que la complaisance

moins admirées. Tous ces vieux pédagogues qu'on appelle *philosophes*, font ici des fages parfaits, des hommes presque divins. Le lecteur instruit regrette de voir dans un ouvrage si bien écrit si peu de philosophie; il voudroit trouver dans l'auteur un juge éclairé plutôt qu'un panégyriste. Heureusement il est par fois dédommagé par des observations plus vraies & plus instructives: telle est la suivante sur le gouvernement monarchique. „ La royauté ou monarchie, „ tempérée, est celle où le souverain exerce „ dans ses états la même autorité qu'un pere „ de famille dans l'intérieur de sa maison.... „ Le souverain jouit de l'autorité suprême, „ & veille sur toutes les parties de l'admini- „ stration ainsi que sur la tranquillité de „ l'état. C'est à lui de faire exécuter les „ loix; & , comme d'un côté, il ne peut „ les maintenir contre ceux qui les violent, „ s'il n'a pas un corps de troupes à sa „ disposition, & que d'un autre côté il „ pourroit abuser de ce moyen; nous éta- „ blirons pour regle générale, qu'il doit „ avoir assez de force pour réprimer les „ particuliers; & point assez pour oppri- „ mer la nation. Il pourra statuer sur les „ cas que les loix n'ont pas prévus. Le „ soin de rendre la justice & de punir les „ coupables sera confié à des magistrats. Ne „ pouvant ni tout voir ni tout régler par

qu'il eut de rester à la cour du tyran, de l'aider même de ses conseils, & de consacrer, en quelque sorte par sa présence, l'attentat de Pisistrate, & la destruction de ses propres loix.

„ lui-même, il aura un conseil qui l'éclair-
„ rera de ses lumieres, & le soulagera dans
„ les détails de l'administration : les impôts
„ ne feront établis qu'à l'occasion d'une
„ guerre ou de quelqu'autre besoin de l'état.
„ Il n'insultera point à la misere des peuples,
„ en prodiguant leurs biens à des étrangers,
„ des histrions & des courtisanes. Il faut
„ de plus que, méditant sur la nature du
„ pouvoir dont il est revêtu, il se rende
„ accessible à ses sujets, & vive au milieu
„ d'eux comme un pere au milieu de ses
„ enfans ; il faut qu'il soit plus occupé de
„ leurs intérêts que des siens ; que l'éclat
„ qui l'environne inspire le respect & non
„ la terreur ; que l'honneur soit le mobile
„ de toutes ses entreprises, & que l'amour
„ de son peuple en soit le prix ; qu'il dis-
„ cerne & récompense le mérite, & que,
„ sous son empire, les riches maintenus dans
„ la possession de leurs biens, & les pau-
„ vres protégés contre les entreprises des
„ riches, apprennent à s'estimer eux-mê-
„ mes & à chérir une des belles constitu-
„ tions établies par les hommes. Cependant,
„ comme son excellence dépend unique-
„ ment de la modération du prince, il est
„ visible que la sûreté & la liberté des su-
„ jets doivent en dépendre aussi : & c'est
„ ce qui fait que, dans les villes de la
„ Grece, les citoyens s'estimant tous égaux
„ & pouvant tous participer à l'autorité
„ souveraine, sont plus frappés des incon-
„ vénients que des avantages d'un gouver-
„ nement qui peut tour-à-tour faire le bon-
„ heur ou le malheur d'un peuple. „

En approuvant ces réflexions le lecteur ne pourra néanmoins s'empêcher de considérer l'état tout-à-fait malheureux des peuples de ces républiques Grecques, si opposé à la monarchie, & croira sans peine qu'un pays où tous les *individus se croient égaux* & aspirent à *l'autorité souveraine*, doit être une région de troubles, & présenter tour-à-tour des scènes d'anarchie & d'oppression. Et c'est là effectivement l'histoire d'Athènes de Sparte, de Thebes, &c. & de toutes ces vieilles républiques. (a)

Le style est ce qui fonde le mieux les éloges donnés à cet ouvrage. Quelques constructions gênées & peu correctes, quelques phrases précieuses & maniérées, qui font une espèce de tribut payé au goût du siècle, n'empêchent pas que le *Voyage d'Anacharsis* ne soit, en général, écrit avec douceur & avec élégance; mais ce style est commun & sans physionomie; il manque sur-tout de force & de précision; c'est le style d'un Roman & d'un Voyage ordinaire. Quant au fond des choses, tous les morceaux essentiels qui devoient être la base de l'ouvrage, tous les articles sur la religion, les loix, le gouvernement, les mœurs & les usages, les sciences & les arts, à l'exception d'un très-petit nombre, sont traités d'une manière foible,

(a) L'auteur de la *Félicité publique*, quoiqu'ennemi forcé du christianisme, remarque que les républiques chrétiennes, dont la constitution est la moins raisonnée & la moins conséquente, sont infiniment plus heureuses que toutes celles où les vieux philosophes de la Grèce étaloient leurs maximes de gouvernement & de politique.

superficielle, incomplète; l'instruction en est vague, morcelée, confuse, défaut qu'il faut attribuer sur-tout au plan vicieux, & à la forme romanesque qu'il a plu à l'auteur d'adopter (a). Les meilleurs endroits de ce Voyage & les plus agréables sont précisément ceux qui sont déplacés & hors du su-

(a) ,, Il me semble, dit un homme qui a lu cet ouvrage sans prévention, que la fiction du *Voyage d'Anacharsis* ne répand aucun agrément réel sur l'ouvrage de l'abbé B., & nuit beaucoup à l'instruction qu'on pourroit en retirer. Les détails qui, par leur nature, sont arides & qu'aucun art ne peut égayer, n'en deviennent pas plus amusans parce qu'ils sont racontés par Anacharsis; il en est de même des morceaux brillans, des descriptions intéressantes; elles ne gagnent rien à être mises dans la bouche du jeune Scythe, & les femmes ne les auroient pas lues avec moins de plaisir, si l'auteur eût parlé lui-même en son propre nom. Cette forme de Voyage, qui a l'air de répandre sur l'ouvrage une agréable variété, ne sert réellement qu'à y mettre le désordre & la confusion. Le jeune voyageur, après avoir effleuré un objet, passe à un autre; l'esprit se fatigue à le suivre dans sa marche vagabonde; & de cette foule de détails isolés & sans liaison, il ne résulte, pour le lecteur, aucune instruction nette & précise; je crois qu'un pareil ouvrage auroit eu beaucoup plus de mérite & d'utilité, s'il eût été construit sur un autre plan. Il eût fallu diviser l'histoire Grecque dans un certain nombre d'époques; & présenter, relativement à chaque époque, les faits historiques, la religion, le gouvernement, les mœurs & usages, les sciences & les arts. C'est la marche qu'a suivie M. Cousin Drespréaux, dont l'ouvrage, pour quiconque ne voudra que s'instruire, me paroît plus utile & plus commode que celui de M. l'abbé B. ,,

jet, tels que les lieux communs d'histoire & de morale.

La célébrité subite & étonnante de cet ouvrage est une espèce de mystère, qu'il n'est pas aisé d'expliquer. Ceux qui ne connoissoient pas la sagesse de l'auteur, & qui n'avoient pas lu l'ouvrage, ont cru que l'engouement général qu'il produisoit, étoit l'effet de la corruption des tems; ils se sont rappellé la maxime : *tel livre est universellement applaudi, donc il ne vaut rien* (a); ils se sont persuadés que l'auteur avoit surpassé en philosophisme, en tableaux obscènes & irréligieux tout ce qui a paru dans un siècle si fertile en ce genre. La lecture de l'ouvrage les a détrompés; ils ont vu avec une vraie satisfaction que M. l'abbé B. n'étoit pas atteint de cette triste manie, cependant la difficulté de l'explication restoit toujours. Un écrivain ingénieux a cru pouvoir la faire disparaître par les réflexions suivantes.

„ Si le *Voyage d'Anacharsis* a tant de
 „ vogue, si ceux même qui ne l'ont point
 „ lu & ne le liront jamais, en parlent beau-
 „ coup; cette célébrité tient à la personne
 „ de l'auteur, encore plus qu'au mérite de
 „ l'ouvrage. L'auteur est depuis long-tems

(a) Evidente & incontestable vérité de cette maxime, dans des tems de subversion, où les principes de religion, de morale, de philosophie, d'équitable & chrétienne politique, sont dans l'oubli & le mépris; 1 Sept. 1780, p. 19. — 15 Fév. 1785, p. 251. — 1 Avril 1789, p. 489.

répandu dans le grand monde ; sa fortune , très-rare pour un homme de lettres , lui donne une existence considérable dans la société. Il a des protectrices zélées , qui , par leur sexe , leur naissance & leurs qualités personnelles , ont la plus grande influence sur l'opinion publique. Borné à un genre d'études plus paisible que brillant & qui donne peu de rivaux , il ne s'est fait aucun ennemi ; une honnêteté toujours soutenue , des mœurs douces & aimables , une conduite sans reproche lui ont concilié une bienveillance universelle ; il est l'ame & le conseil d'une illustre compagnie de savans dont la plupart lui sont attachés par les liens de l'estime & de la reconnoissance. Son âge ajoute encore à l'intérêt qu'il inspire. En effet les disgrâces littéraires sont plus douloureuses dans la vieillesse parce qu'on ne peut plus les réparer ; les jouissances de l'amour-propre sont aussi plus vives & plus sensibles , parce qu'elles sont alors les seules & , en quelque sorte , les dernières auxquelles le cœur puisse s'ouvrir. L'auteur du *Voyage d'Anacharsis* semble avoir attaché au sort d'un ouvrage , fruit de trente ans de travaux , le bonheur du reste de sa vie. N'est-il pas naturel que ses nombreux amis s'empressent d'y contribuer par leurs éloges , & qu'ils se montrent jaloux de répandre des fleurs sur la fin de sa carrière ? J'ose assurer que , si le *Voyage d'Anacharsis* , tout estimable qu'il est en lui-même , eût été lancé dans le public

„ par un auteur inconnu , auquel personne
 „ ne s'intéressât , & qui n'eût aucune exis-
 „ tence dans le monde , il n'eût fait qu'une
 „ sensation médiocre , précisément parce
 „ qu'il est sage , judicieux & raisonnable. „

Quelque plausible que soit cette explication , il est difficile de la trouver complètement suffisante (a). Peut-être lui trouvera-t-on une espèce de supplément dans le tableau toujours flatteur & exalté , que l'auteur a fait de la philosophie , & de ses charlatans dogmatiseurs qui ont fastueusement débité leur arbitraire & inutile morale. Les éloges que l'indulgence de M. l'abbé B. & sa disposition à voir par-tout le bien , l'ont engagé à prodiguer à ces baladins , ont paru aux chefs & aux initiés du philosophisme moderne , un moyen sûr de prouver que la religion , ses principes & ses effets , étoient une chose superflue dans la théorie du bonheur public.

Je suis bien convaincu que telle n'a jamais été l'intention de l'abbé B. ; mais c'est de quoi s'embarraissent peu ceux qui analysent son ouvrage au profit de la secte dont ils épousent les intérêts. Il seroit bien fâché sans doute de connoître le principe des éloges qu'on lui prodigue. Sans vouloir aggraver sa douleur , nous observerons qu'ou-

(a) Elle seroit même ridicule pour quiconque ignore que ce ne sont pas les gens qui ont lu & qui lisent , qui donnent la vogue à un livre ; que c'est la multitude des ignorans pour qui tout est nouveau , qui n'ont rien lu , qui ne lisent rien , qui n'admirent que ce qu'ils n'entendent pas , & ne savent que répéter l'opinion d'autrui.

re que son éternel panégyrique des saltin-
 banques d'Athènes & de Sparte, est une in-
 jure manifeste faite à l'histoire ; il a quelque-
 fois introduit secrètement & comme à la dé-
 robée, dans son ouvrage, certaines petites
 allégories dont les *dévois* (c'est aujourd'hui
 le nom distinctif des chrétiens) ont cru devin-
 ner le sens & le but. Entre plusieurs exemples
 nous n'en citerons qu'un seul. » On trouve en
 » plusieurs villes des écoles d'athlètes en-
 » tretenues aux dépens du public ; nulle
 » part des établissemens durables pour les
 » exercices de l'esprit. Ce n'est que depuis
 » quelque tems que l'étude de l'arithmétique
 » & de la géométrie fait partie de l'é-
 » ducation, & que l'on commence à n'être
 » plus effarouché des notions de la phy-
 » sique. Sous Périclès, les recherches philo-
 » sophiques furent sévèrement prosrites
 » par les Athéniens ; & tandis que les de-
 » vins étoient quelquefois entretenus avec
 » distinction dans le Prytanée, les philo-
 » sophes osoient à peine confier leurs dog-
 » mes à des disciples fideles. Ils n'étoient
 » pas mieux accueillis chez les autres peu-
 » ples ; par-tout objet de haine & de mé-
 » pris, ils n'échappoient aux fureurs du
 » fanatisme qu'en tenant la vérité captive,
 » & à celles de l'envie que par une pau-
 » vreté volontaire ou forcée. Plus tolérés
 » aujourd'hui, ils sont encore surveillés de
 » si près, qu'à la moindre licence, la philo-
 » sophie éprouveroit les mêmes outrages
 » qu'autrefois. »

Il faut convenir que M. l'abbé B. est
 un adepte adroit, ingénieux, circonspéct ;

dont la philosophie du jour ne peut méconnoître les talens, moins encore l'usage discret & prudent qu'il en fait. Je me garderai bien de dire que son ouvrage n'est qu'un recueil de petits artifices philosophiques un peu grécisés. Ce jugement seroit certainement trop sévère, j'ose dire, injuste. Je ne dirai pas non plus que l'*Anacharsis* Scythe étoit plus grave, plus uni, que le François : s'il est vrai que dans le parallele il auroit quelque avantage du côté du jugement & des choses ; il est apparent qu'il paroîtroit fort inférieur en fait de graces, de subtilités & d'adresse. Malgré cela, il y a des impertinens qui prétendent que le nom de l'*Anacharsis* Scythe dont il ne nous reste aucun ouvrage, survivra à celui de l'*Anacharsis* François ; & qui citent insolemment ces vers de Phedre :

*Thrax Æsopus potuit, Anacharsis Scythæ
Condere æternam famam ingenio suo.*



Disceptatio forensis secunda, de illuminato crimine falli litterarii & typographi, habita a Goswino Josepho de Buinck, &c. *Seconde dissertation sur le crime de faux, d'imposture littéraire & typographique, fruit de L'aufklärung. Par M. de Buinck, conseiller de S. A. l'électeur Palatin, assesseur de la cour suprême des appels, bibliothécaire de Juliers & de Cleves. Duffeldorff, chez Stahl, 1788. 1 vol. in-12.*

CICÉRON a établi quelque part cette maxime singulière, que *lorsqu'une fois on a franchi les bornes de l'honnêteté, il faut savoir être impudent avec intelligence.* C'est cette maxime que le R. P. Philippe Hedderich a prise pour règle; il n'y a que l'*intelligence* qu'il ne peut y mettre; mais pour tout le reste, il y est fidèle. On fait combien le public a été indigné de la fabrication de la bulle de Paul II *, & de la corruption totale de l'ouvrage de D. Maurus Schenkl *. On s'attendoit que le révérend pere feroit quelque effort pour se justifier, qu'il rejetteroit une partie de ces impostures sur d'autres, qu'il se décideroit au moins à ne plus mettre son approbation censoriale & l'imposante empreinte de ses armoiries (a) à ces entreprises contre les

Qui semel honestatis fines transgressus est, eum oportet gnaviter esse impudentem.

* 1 Fév. 1789, p. 189.

* 1 Octobre 1788, p. 186.

(a) Les armoiries du R. P. Hedderich sont un rocher au milieu de la mer, avec l'inscription, *nec fulmina terrent*; un chapeau de prélat.

Tome II.

D d

quelles la justice civile ne peut se dispenser de sévir. Rien de tout cela. Un ouvrage sur le droit canon avoit été imprimé d'abord à Prague, puis à Venise en 1764. Cet ouvrage conforme aux vrais principes, jouissoit de la confiance publique. On ne pouvoit le lire sans s'étonner des innovations que les quatre métropolitains se permettent tous les jours contre les loix de l'Eglise universelle & la constitution de la hiérarchie (a). Pour ôter cette matiere de scandale, le R. P. Hedderich & consors font une édition à Cologne, chez la veuve Metternich où le P. Théodore Rupprecht est bien plus mal accommodé encore que le P. Maurus Schenk. Presque tous les passages relatifs au souverain pontife, aux loix & pratiques de l'Eglise, sont ou mutilés, ou ridiculement commentés, ou entièrement retranchés, ou formellement contredits; sans avertir le moins du monde que cette métamorphose est l'ouvrage des

ture couvre cet emblème du monachal courage contre les foudres (du vatican sans doute, car quel autre foudre menaceroit le révérend pere?).

(a) *Notæ historicæ in universum jus canonicum, rationibus consentaneis adsertæ, quæstionibus historico-critico-dogmaticis illustratæ, munitæ, atque in usum cupidæ legum sacratiorum juventutis præcipuè directæ; tomis 4 comprehensæ. Auctore P. Theodoro M. Rupprecht, Ordinis servorum B. V. &c. Venetiis 1764.* On voit par ce titre que c'est particulièrement à la jeunesse que cet ouvrage est destiné, & conséquemment que c'est particulièrement la jeunesse que le P. Hedderich & compagnie ont projeté de corrompre, en corrompant l'ouvrage.

nouveaux éditeurs, & laissant croire au bon public que l'ouvrage est sorti tel des mains de l'auteur. On voit le pauvre Rupprecht dans l'état lamentable du malheureux Deiphobe, n'ayant pas un membre en entier, & défiguré à être complètement méconnoissable.

*Atque hic Priamidem laniatum corpore toto
Deiphobum vidit, lacerum crudeliter ora,
Ora manusque ambas, populataque tempora raptis
Auribus, & truncas inhonesto vulnere nares....
Quis tam crudeles optavit sumere pœnas?
Cui tantum de te licuit?*

Æneid. VI

494.

La substitution d'un ouvrage à un autre, quand l'acheteur croit de bonne foi acquérir celui qu'il demande, est un véritable vol. Tous ceux qui ont été trompés de cette sorte, ont une action fondée en droit contre la veuve Metternich. Mais le devoir du magistrat n'en est pas moins d'agir contre les auteurs & approbateurs de telles fourberies qui sont de vrais crimes de faux. Ce qui est de plus incontestable encore, c'est l'alarme que de telles opérations doivent jeter dans l'ame de tous les catholiques d'Allemagne. Le projet de séduire & d'aveugler, est manifeste, puisqu'on empoisonne les sources. J'ai observé quelque part que les novateurs modernes étoient dans le cas des protestans, qui pour établir leur système, se sont vus obligés de ravager nos temples & d'effacer tout l'aspect extérieur de la religion, pour abolir la multitude des monumens qui dépoisoient contre eux. Mais il faut rendre au moins cette justice aux protestans en général, qu'ils n'ont pas corrompu les livres; si çà & là, ils ont con-

tourné quelque sens de la bible dans les traductions en langue vulgaire, ils n'ont jamais songé à lui substituer un ouvrage nouveau. Et les ouvrages des Pères qui les génoient tant, & ceux des anciens théologiens & canonistes, oh ! non ils n'ont pas conçu le lâche projet de les altérer pour leur faire dire le contraire de ce qu'ils disoient. Une telle opération étoit réservée aux moines dogmatifans du 18^e siècle.

M. de Buinick, conseiller de l'électeur Palatin & membre de la régence de Duffeldorff, homme aussi distingué par ses lumières que par une aversion décidée contre l'audace & les artifices du mensonge, a présenté au public le tableau de cette nouvelle fourberie, de la même manière que l'altération du P. Schenkl. Il met en deux colonnes l'édition de Venise & celle de Cologne. Par ce moyen le lecteur voit d'un coup-d'œil à quel point on a abusé de sa bonne foi, & quelles erreurs on a substituées aux vérités contenues dans le livre altéré. Il est incroyable jusqu'où on a porté à cet égard la balourdise ou la méchanceté. Non content de contredire, ou de contourner par d'absurdes paraphrases, des assertions incontestables, de faire des retranchemens de passages très longs, où la vérité brilloit de tous ses rayons, on fait tenir à l'auteur un langage formellement contraire à la doctrine catholique & nommément au concile de Trente. Entre un très-grand nombre, nous en citerons quelques exemples pris au hasard, car l'ouvrage fourmille d'altérations plus ou moins hétérodoxes.

P. 104. Au passage où le P. Rupprecht traite fort sagement du droit des évêques relativement à l'excommunication, le P. Hedderich ou son agent en substitue un tout différent qui finit par ces paroles : *Ne summo quidem pontifici jus concurrentis jurisdictionis aut præventionis in aliorum episcoporum diocesis competit.* Cette décision indéfinie attaque le concile de Trente dont voici les paroles. Sess. XXIV. Chap. 20. *Ab his excipiuntur causæ quæ juxta canonicas sanctiones apud sedem apostolicam sunt tractandæ, vel quas ex urgenti rationabilique causâ judicaverit summus pontifex per speciale rescriptum committere aut avocare.*

P. 77. L'auteur parle de l'autorité du pape & de la subordination des évêques, comme tous les catholiques ; le falsificateur réduit la juridiction du pontife à une simple surveillance. *Ordinatio id involvit ut papa invigilet, &c.*

P. 142. L'édition de Venise présente la doctrine catholique sur les appels au souverain pontife, & la prouve par la nature même de la primauté, & par les faits les plus connus de l'histoire ecclésiastique ; le falsificateur omet tout ce morceau & le remplace par un petit paragraphe qu'il conclut en déclarant, *judicalem potestatem pontificis primatui adnexam haud esse.*

L'indignation que cette fourberie inspire, n'empêche pas qu'on ne soit quelquefois dans le cas de rire. Car l'ardeur de contredire la doctrine catholique aveugle l'imposteur au point de lui faire faire des choses quelquefois plaisantes. Par exemple, l'or-

thodoxe auteur dit que les autres évêques, métropolitains, patriarches, donnoient au pape connoissance de leur élection en témoignage de leur union envers le S. Siege : *Unionis cum sanctâ sede testandæ gratiâ*. Notre homme pour dire que cela ne prouve rien en faveur du pape, ajoute : *idem factitarunt pontifices Romani*. C'est-à-dire, que les papes ont écrit des lettres à eux-mêmes pour se convaincre de leur union avec eux-mêmes. L'illustre délateur de cette trame odieuse, ne peut s'empêcher de s'écrier au sujet d'une si divertissante dialectique. *An ergo datis ad semetipsum epistolis primitias dedicationis suæ sibimetipsis dedicarunt, officiosæ humanitatis, charitatis, & unionis cum sanctâ sede testandæ gratiâ ? Pol ! Dialecticus, sanctæ theologiæ doctor, professor, lector, atque ILLUMINATOR !* Il faut suivre le savant observateur dans les diverses réflexions & autorités qu'il oppose aux fourberies de l'éditeur ; car il ne se contente pas d'en mettre les fraudes au jour, il en fait voir la gauche-rie, la mal-adresse ; il montre que dans l'infamie dont le couvre cette odieuse entreprise, il n'a pas la consolation du succès, ni ce genre de gloire que peut s'attribuer un fripon heureux. Tout est matière de confusion & de honte dans l'exécution comme dans le projet. Ce nouveau Cacus, tiré par notre Alcide de sa caverne, forme un spectacle effrayant de scélératesse & de juste vengeance :

*Æneid. I. Panditur extemplo foribus domus atra revulsis :
VIII. y. 262. Abstractæque boves, abjuratæque rapinæ
Cælo ostenduntur, pedibusque informe cadaver
Protrahitur. Nequeunt expleri corda tuendo
Terribiles oculos, vultum, villosaque setis
Pectora semifesi, atque extinctos faucibus ignes,*

A la fin de cette judicieuse critique qu'on peut regarder comme une espece de manifeste publié par un vrai citoyen, par un bon chrétien-catholique, en faveur de l'honnêteté publique & de l'antique foi, on trouve des observations sur l'usage désolant que fait le R. P. Philippe Hedderich de sa qualité de censeur. Elle est devenue une arme puissante non-seulement pour encourager, protéger, propager les fruits du mensonge, mais encore pour détruire tous les efforts que la vérité leur oppose. M. de Buinck fait (p. 204 & suiv.) l'énumération des ouvrages, que le révérend pere a fait supprimer & dont il a empêché la distribution, par là même que ses erreurs, son ignorance & sa foiblesse l'avertissoient qu'il ne pourroit y répondre que par un humble silence. C'est là le grand moyen de nos *aufklärer* de répondre aux ouvrages qui les démasquent; c'est d'en empêcher ou la publication ou la circulation. Les quatre prélats d'Ems n'ont pas d'autre ressource; les *aufklärer* des Pays-Bas sont exactement dans le même cas. Aussi jamais n'y eut-il d'inquisition plus affreuse que celle qui s'exerce dans ces contrées diverses contre les auteurs & les livres catholiques, mais elle honore infiniment ceux qui en font l'objet.

A propos d'inquisition, il faut que je raconte une anecdote. Le R. P. Philippe Hedderich étant convaincu d'avoir fabriqué une bulle de Paul II, d'avoir commis un crime de faux dans la corruption de l'ouvrage du P. Schenkl &c., le bruit a couru qu'il étoit exilé. J'ai rapporté tout uniment ce bruit,

fans néanmoins le garantir, parce qu'il sembloit fondé en cause. Et voilà le cher *pater lector* qui paie les gazetiers pour me dire toutes les atrocités du monde. Non pas qu'il n'eût point commis ces infamies, il n'a garde d'en disconvenir (a), mais parce que malgré cela il n'étoit pas exilé. De plus, voyant qu'on ne faisoit que rire de ses monachales fureurs, il trouva un *quidam* assez benin pour écrire aux états d'Hollande & demander la suppression de mon Journal, toujours parce que la nouvelle de son exil étoit fautive, passant condamnation sur tout le reste. A l'odeur du capuchon, le sénat batavique a renflé, & *concilium risu solutum est*.

Encore quelque chose. Un des périodistes qui avoit eu la complaisance de contenter le grigneux pere en insérant sa poissarderie dans la feuille (celui de Herve), a eu aussi

(a) Et comment en disconvenir? Outre que la bulle n'existe nulle part, elle est si mal fabriquée que les preuves de supposition y fourmillent. On y parle des guerres que l'église de Cologne a soutenues contre les hérétiques, & ces guerres sont postérieures à la date de la bulle; on y fait parler Paul II d'une manière tout-à-fait contradictoire à deux bulles d'un de ses prédécesseurs, d'Eugene IV, sans faire aucune mention de ces bulles antérieures. L'unique but du fabricant est d'établir les idées actuelles des métropolitains & du congrès d'Ems sur le pape, les nonces, les chapitres. On peut voir en détail les preuves de supposition dans le *Specimen Observationum*, dont nous avons rendu compte, & dans un *Appendix* de la traduction Allemande du *Coup-d'œil* sur le congrès d'Ems.

l'équité d'y inférer la lettre suivante que je lui ai écrite en conséquence.

„ Je ne puis blâmer, messieurs, la complaisance qui vous a fait inférer dans votre Journal un avis où je suis traité d'*impudent menteur*, de *vil calomniateur*, & cela pour avoir parlé du bruit qui couroit de la disgrâce du P. Hedderich : mais convenez qu'on ne peut acquérir à moindres frais de si honorables épithetes. Si le révérend pere n'est pas disgracié, ne vous paroît-il pas qu'il suffit de dire que ce bruit est faux ? & faut-il pour cela injurier le monde ? Ne reste-t-il pas toujours vrai que le révérend pere est accusé de fabriquer des bulles aux souverains pontifes, & de dénaturer des ouvrages célèbres que le public achete dans la bonne foi, sans se douter de la corruption la plus gauche comme la plus odieuse. Et si le bruit fondé sur ces délits est faux, est-il du moins si absurde qu'on ne puisse le rapporter un moment précisément comme un bruit, sans être un *impudent menteur* ? „ (a)

„ Mais les délits reprochés au pere Hedderich, sont-ils bien certains ? Ne prononçons rien là-dessus, contentons-nous d'observer que depuis près d'un an que ces reproches sont consignés dans des ouvrages de toute espece, le révérend pere ne s'en est pas purgé. Car quant à la fabrication de la bulle de Paul II, le public ne regardera certainement pas comme une justification, la transcription de cette même bulle dans une petite rapsodie Allemande, Françoisë & Latine, avec les mots *vidimé par l'official de*

(a) Le plaissant auteur d'une prétendue *Widerlegung des Reflexions sur le pro memoria*, dit que le pere Hedderich ne doit pas être accusé d'avoir fabriqué la bulle, parceque cette sorte de faussaires, tel qu'Isidore Mercator, ne se trouve qu'en Italie. Le bon homme ignore que ce Mercator étoit Allemand & non Italien * ; il ignore aussi qu'en Italie ces sortes de faussaires ne sont pas seulement punis par l'exil, mais par la décapitation : témoin l'abbé Anguitta, décapité à Rome en 1779, pour avoir non pas *fabricé* en entier, mais altéré des rescrits pontificaux.

* 15 Août
1788, p. 589.

Bonn : comme s'il étoit plus difficile de composer ou ces mots ou une formule de *vidimer*, que de fabriquer des bulles, & de dénaturer de grands & vastes ouvrages. Je vous joins une dissertation d'un des premiers savaus d'Italie sur cet objet; & sur le second reproche, qui regarde la corruption d'ouvrages estimés, je vous envoie deux petits volumes de l'illustre M. de Buinick, membre de la régence de Duffeldorff & conseiller de S. A. l'électeur Palatin. Vous jugerez s'il manque quelque chose à l'évidence du résultat que forme cet ouvrage, & en tout cas vous fouhaiterez comme moi, que le R. Pere Hedderich y réponde d'une maniere satisfaisante. „

„ Encore une petite observation, je vous prie. Voici un passage de l'ouvrage de M. de Buinick : *equidem jam dudum famosi Philippi Hedderich audaciam, elationem, arrogantiam, temeritudinem, impudentiam, ac superlativam pertinaciam edoctus sum..... In popinis accumbit, manet, hæret; nocturnis commestationibus & interesse amat, & cœnas dare ipse; chartis meroque frangere noctem, nil infrequens.* En voici un autre, du souverain pontife pie VI, dans un bref du 30 Août 1783. *Florere apud te audivimus Hedderich illum, cujus ejusmodi quædam sententiæ, thesesque pervulgatæ sunt, ut facile intelligi valeat plurimam inferri labem adolescentibus ab eo posse, ut multo potius esset magisterio illos carere, quam talibus imbui disciplinis.* Pourquoi ne fait-on rien mettre dans les gazettes contre ces deux personnages? pourquoi ne les traite-t-on pas d'*impudens menteurs*, de *vils calomniateurs*? c'est un problème à résoudre. „

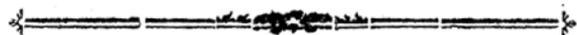
Le 23 Avril 1789.

A cette *Lettre* que le *pater lector* a lue certainement, puisqu'elle se trouve dans la feuille par laquelle il a voulu spécialement me faire noïse, qu'a répondu le révérend Hor. A. P. pere? *demitto auriculas.* Mais à propos de bulle; je crois que nous sommes en danger d'en perdre une de Martin V, que le R. P. Hedderich dans l'oraison inaugu-

15. Juillet 1789.

423

sale de l'académie de Bonn, nous avoit
promise en ces termes. „ Theodorus, Co-
mes de Moers, electus archiepiscopus co-
loniensis anno 1414, sub martino V pon-
tifice, in restituendo sibi jure ordinario
ac nativo conferendi dignitates & bene-
ficia, quod antecessores sui dumtaxat ex
causa introductæ vitæ communis certo modo
suis capitulis, non aulæ Romanæ, cessa-
rant, atque ex ratione cessantis vitæ com-
munis alioquin restitui debuisset, sum-
mam collocaverat operam, atque a præ-
dicto pontifice litteras impetraverat da-
tas VIII. Kal. Decembris an. Pontifica-
tûs XIII, IN ELECTORALI ARCHIVIO
ASSERVATAS ADHUC INEDITAS, queis
jus conferendi beneficia varia, ac digni-
tates in metropolitana & aliis Collegiatis
ecclesiis Colonienfibus, illi concessum legi-
tur, quas litteras suo tempore orbi litte-
rario communicabimus „. On dit aujour-
d'hui que le bruit qu'a fait dans le monde
la bulle de Paul II, empêchera celle-ci de
paroître. — But de la fabrication de cette
bulle, *Coup-d'œil sur le congrès d'Ems*,
p. 193.



Blick auf den Congress &c., ou *Coup-d'œil
sur le congrès d'Ems*, tenu en 1786, tra-
duit du françois en allemand. A Duffel-
dorff, chez Pierre Kauffmann 1789, 2
vol. in-8vo.

CETTE traduction, en général fidelle &
bien écrite, est en quelque façon supé-
rieure à l'original, par des améliorations &

des additions remarquables. La partie typographique eût pu être mieux soignée (a). La division des volumes est un peu différente. Le premier contient les diverses pièces relatives aux différens des nonces & des métropolitains , & le second contient le congrès d'Ems : on lit dans un cartouche qui est au frontispice de ce dernier volume, ces paroles de S. Paul. *Non laudans, quod non in melius sed in deterius convenitis.* I. cor. XI, 17.

Les *auffklærer* qui ne craignent rien tant que la *lumière*, parce qu'elle contrarie diamétralement leur *illumination*, ont fait l'impossible pour étouffer cet ouvrage ; mais aucun d'eux ne s'est avisé de le réfuter. Malgré leur inquisition, leurs artifices, & l'abus du pouvoir de ceux qui les favorisent, l'original, ainsi que la traduction italienne & allemande, existent & jouissent de l'accueil du public catholique ; on trouve celle-ci chez les principaux libraires des grandes villes de la Germanie.

Il paroît aussi une estampe curieuse & pittoresque, très-bien gravée, représentant les bains d'Ems, les quatre envoyés, leur manière de délibérer, ainsi que le résultat du

(a) On a placé des guillemets où il n'en falloit pas, on les a omis où il en falloit, ce qui dérouté le lecteur. Les noms propres sont quelquefois défigurés ; c'est ainsi que le *P. Labbé* devient l'*Abbé*. Il y a quelques mots dont la traducteur ne paroît pas connoître la signification propre. C'est ainsi que *placards*, (édits, ordonnances) est rendu, (t. 2, pag. 146), par *Schmachschriften*,

concile. On souhaiteroit un peu plus de délicatesse & de décence dans les détails ; mais le graveur a voulu rendre le local & tout le dispositif d'une manière exacte & parlante. Il y a quatre vers qui rendent l'esprit du tableau, mais qui ne supposent pas un grand talent de poésie dans leur auteur.



Abrégé d'un ouvrage qui a pour titre : *Histoire & Fatalités des sacrilèges, vérifiées par des faits & des exemples tirés de l'Histoire-Sainte, Ecclésiastique & Profane*, &c. Par Henri Spelman. *Nouvelle édition considérablement augmentée.* A Bruxelles, & se trouve à Liege, chez Lemarié, 1789, 1 vol. in-8vo. de 150 pag. prix deux escalins.

PEU d'ouvrages contiennent plus de faits aussi propres à servir l'instruction & la curiosité. Spelman étoit protestant & philosophe, il n'avoit garde de sacrifier à la crédulité. La secte qu'il professoit le prévenoit sur-tout contre l'Eglise catholique, & le dispoisoit peu à regarder comme des punitions les catastrophes de ses persécuteurs. Par-là son témoignage devient d'une considération toute particulière. La première édition de cet abrégé, faite en 1787 *, a été enlevée avec une rapidité étonnante dans un tems où l'on est comme familiarisé avec les *sacrilèges*, & où l'on n'est guere porté à croire qu'ils puissent être suivis de quelque *fatalité*. Celle qu'on vient de faire, est beaucoup supérieure à la première, tant pour

* Voyez le Journ. du 1 Octobre 1787, p. 256.

l'exaétitude & la correction, que par un ensemble beaucoup plus complet de traits historiques relatifs à cette matiere. On en trouve tirés des écrivains de toutes les nations, qui à l'authenticité joignent les détails les plus propres à nourrir l'attention. Nous citerons l'anecdote suivante du regne de François I, qui est au moins remarquable par les événemens qui l'ont immédiatement suivie. Elle est tirée de la *vie* de S. Martin évêque de Tours, par M. l'abbé Gervaise, prévôt de S. Martin de Tours, imprimée à Tours en 1699, avec privilege du roi, & approbation, chez Jean Barthe, imprimeur.

P. 330.

„ Quoique François I eût fait serment
 „ comme les rois ses prédécesseurs, lorsqu'il
 „ se fit recevoir abbé & chanoine de l'E-
 „ glise de S. Martin, d'en être le protec-
 „ teur, quelques officiers de ses finances
 „ abusant de sa facilité, lui firent croire que
 „ dans les besoins pressans de l'état, il pou-
 „ voit légitimement se servir du treillis d'ar-
 „ gent qui fermoit le tombeau de S. Martin.
 „ Ils vinrent à Tours au mois de Juillet de
 „ l'année 1522, signifier aux chanoines l'or-
 „ dre qu'ils avoient de l'enlever. On trouve
 „ dans les registres de cette Eglise, la ré-
 „ ponse que le chapitre leur fit. Elle est con-
 „ çue en ces termes : „ *Les chanoines di-*
 „ *sent, qu'ils sont très-humbles & très-obéis-*
 „ *sans chapelains & orateurs dudit Seigneur*
 „ *roi, & qu'à eux n'est de quereller, arguer*
 „ *& contester avec Sa Majesté; mais que*
 „ *craignant d'offenser Dieu le Créateur, &*
 „ *monsieur S. Martin, pour les causes par*
 „ *eux déjà alléguées, & autres légitimes,*

« Ils n'osent & ne doivent consentir ledit treillis être pris ou enlevé. »

« Ces officiers ne laisserent pas de passer outre ; le treillis fut mis en pieces le 8e. du mois suivant , & chargé à la porte de l'Eglise dans des chariots escortés de plusieurs compagnies de soldats , qui les conduisirent à la monnoie. On en fit de restons , où d'un côté la figure du treillis de S. Martin étoit empreinte. Il s'en trouve encore quelques-uns dans les cabinets des curieux. »

« Cette action si peu attendue d'un prince catholique , jetta tous les gens de bien dans la consternation. Ceux-mêmes qui s'étoient chargés de cette entreprise , la trouverent si honteuse , qu'ils ne voulurent jamais permettre qu'on en dressât un procès-verbal. Le fabricant de l'Eglise & quelques chanoines des plus zélés s'étant opiniâtrés à le vouloir faire , en furent chassés avec les notaires. La chose fut si loin , qu'ayant paru à l'une des fenêtres de l'Eglise , pour voir ce qui s'y passoit , l'on tira dessus plusieurs coups d'arquebuse , dont heureusement personne ne fut blessé. »

« Quelques historiens ont cru que les malheurs qui arriverent depuis à François I, furent de justes châtimens de la profanation du tombeau de S. Martin. En effet , on remarque que ce prince ayant peu de tems après porté ses armes dans le Milanois , & mis le siege devant Pavie , il y fut abandonné des siens , son cheval tué sous lui dans la retraite , lui-même dangereusement blessé , & arrêté

Ferrand.
Vie de
Fran-
çois I, liv.
5. Chopin,
de Jac.
Polit. l. 2,
tit. 6, §.
14. 15.

Apud.
Greg. Tu-
ron. hist.
lib. 2, cap.
37.

„ sur les terres que Charlemagne avoit don-
 „ nées à l'Eglise de S. Martin. Il reconnut
 „ alors, mais trop tard, que ce n'étoit pas
 „ sans raison que Clovis avoit dit autre-
 „ fois, qu'il n'y avoit pas lieu de se pro-
 „ mettre la victoire de ses ennemis, après
 „ qu'on avoit offensé ce grand saint. Louise
 „ de Savoye, sa mere, à qui il avoit laissé
 „ la régence pendant son absence, si-tôt
 „ qu'elle eût reçu la nouvelle de la prise
 „ du roi, vint avec les princes, enfans
 „ de France, au tombeau du saint, implor-
 „ rer son secours, & tâcha de réparer, par
 „ les présens qu'elle y laissa, l'injure qui
 „ lui avoit été faite. Le roi lui-même n'eut
 „ pas plutôt recouvré sa liberté, qu'il y
 „ vint, avant d'aller à Paris, pour lui en
 „ faire une espece de satisfaction. La co-
 „ lere de Dieu éclata d'une maniere bien
 „ plus sensible contre la personne de Jac-
 „ ques Fournier, Seigneur de Semblance,
 „ qui avoit été l'auteur d'une si méchante
 „ action : car cinq ans après, le même
 „ jour que le treillis avoit été enlevé, sur
 „ une faulx accusation, il fut condamné
 „ à être pendu, & le fut en effet quelques
 „ jours après à Montfaulcon, dans le fief
 „ du prieuré de S. Martin-des-Champs. „

Il seroit à souhaiter que dans cette nouvelle édition on n'eût pas répété, au moins dans toute son étendue, la note qui se trouve à la p. 36. Il est certain qu'elle présente, dans les dernières lignes, une critique trop âpre & trop indéfinie pour que des personnes estimables n'aient pas eu à s'en plaindre.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

P O L O G N E.

VARSOVIE (*le 26 Juin*). La 115^{eme} séance s'ouvrit par un desir vif & unanime, que les membres firent paroître, pour qu'il fût fait un exemple frappant & mémorable de l'auteur des malheurs auxquels la république avoit été exposée depuis la funeste diete de délégation; & l'on insista non-seulement que le prince Poninsky, pour rendre compte de sa conduite passée, fût traduit devant un tribunal particulier, mais encore que, pour s'assurer de sa personne, il fût arrêté incessamment. Là-dessus plusieurs opinans, en convenant toutefois unanimement de l'examen juridique qu'on devoit faire subir audit prince, balancerent néanmoins de souscrire à son emprisonnement, par la raison que la loi ne permettoit point de faire arrêter un gentilhomme Polonois avant qu'il ne fût préalablement convaincu du crime qu'on lui imputoit. Le roi accéda lui-même à cette opinion, en conseillant un procédé modéré & circonspect. Mrs. Suchodolsky & Suchorzewsky, nonces de Chelm & de Kalisch, s'érigerent en accusateurs du prince Poninsky, & offrirent de se constituer prisonniers eux-mêmes; mais les autres nonces, en récusant ces deux mem-

bres à cause de leur animosité évidente, consentirent unanimement que ce prince fût arrêté aussi-tôt & mené devant ses juges pour leur rendre compte de sa conduite; ce qui fut effectué sur le champ. En attendant, il a été convenu que le prince Poninsky portera seul & personnellement la peine de ses délits, & que sa condamnation éventuelle, telle qu'elle puisse être, ne flétrira en aucune manière l'honneur & la réputation de sa famille innocente. En conséquence M. Poninsky, staroste de Kopaynick, a été proposé & recommandé à Sa Majesté pour être nommé ambassadeur à la cour de Pétersbourg, à la place du grand-maître d'artillerie de la couronne, qui avoit refusé d'accepter ce poste, comme un homme digne à tous égards d'être revêtu de cette grande & éminente dignité.

La détention du prince Poninsky n'a point apaisé ses accusateurs. Dans la session du 15 de ce mois ils insistèrent si vivement à ce qu'il lui fût nommé des juges, que l'on a sur le champ procédé à la nomination de ceux qui doivent composer ce tribunal suprême & redoutable. Ils sont au nombre de 38 tous membres de la diète, parce que les états seuls ou leurs délégués peuvent connoître des crimes pareils à ceux dont on accuse le prince. Dans la session du lendemain on a lu une lettre du prince Potemkin au comte Potocki, relativement à l'évacuation des troupes & des magasins Russes; écrite sur un ton qui de long-tems n'a été celui de la Russie.

M. ,, Me trouvant près des confins de la Po-

logne, je m'empresse de satisfaire au devoir que m'impose la considération que je porte à V. Exc., & les sentimens qu'elle m'inspire. J'ai en conséquence l'honneur de lui annoncer, que l'armée que je commande va asseoir son camp entre Olviepol & Bender. La proximité où je me trouve de sa résidence, me donne l'espoir flatteur de la voir bientôt; ce qui me procurera l'occasion de lui renouveler les sentimens amicaux de S. M. l'impératrice envers la république. En attendant, j'ai l'honneur de l'informer que j'ai reçu les ordres les plus précis, tant à l'égard de la sortie des troupes Russes des domaines de la république, que du transport des magasins qui s'y trouvent; ce que, comme j'en donne ici ma parole, j'effectuerai dès mon arrivée à la frontière. Je prie donc V. Exc. de croire, que je n'épargnerai aucun soin pour convaincre la sérénissime république du desir qu'a S. M. l'Imp., ma très-gracieuse souveraine, de faire tout ce qui dépendra d'elle, pour rendre inaltérable cette amitié, qui doit subsister entre de bons voisins. Je saifirai de mon côté avec empressement toutes les occasions où je pourrai prouver mon zèle & mon respect à la sérénissime république, & vous convaincre de la considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être., &c.

La 116eme session de la diete ne fut remarquable que par le rapport que fit à l'assemblée M. Ozarowski, châtelain de Woynie, en qualité de président de la députation nommée pour examiner le nouvel état de l'armée; qu'en conséquence des ordres de la diete, la commission avoit examiné ledit état, avec la plus grande exactitude, & qu'elle l'avoit trouvé parfaitement bon & convenable aux besoins du pays. M. le châtelain recommanda aussi au souvenir gracieux du roi plusieurs Polonois dans le service militaire étranger, en particulier le prince Joseph Poniatowsky. Plusieurs non-

ces recommanderent pareillement des Polonois en service étranger, avec instances qu'on les fit prier d'entrer dans le service de la patrie.

Les grands de la république s'empresfent à l'envi de contribuer à l'augmentation de l'armée nationale. On attend ici incessamment 30 mille carabines & autant de paires de pistolets qui ont été fabriqués dans les états du roi de Prusse pour l'armée de la république.

Malgré la dernière déclaration de l'impératrice de Russie, il reste toujours en Pologne un levain de ressentiment contre cette puissance, & on l'a vu se manifester clairement en dernier lieu. Voici quel en a été la cause. Dans le même jour où le comte de Stackelberg, ambassadeur Russe à Varsovie, a notifié les intentions de sa souveraine de faire retirer au plutôt les magasins que ses troupes avoient encore sur le territoire de la république, on fit aussi lecture d'un rapport du comte Potocki, grand-maître d'artillerie, par lequel il mandoit que le général en chef prince Repnin l'avoit informé par une lettre datée de Jally le 18 Mai dernier, que dans quelques jours un transport d'environ 2000 prisonniers Turcs passeroit par la Pologne, pour se rendre à Archangel; & requéroit en conséquence de leur procurer les vivres & fourrages nécessaires. Le comte Potocki ayant répondu sur le champ qu'il avoit l'ordre exprès de la commission de guerre de ne laisser entrer aucune troupe étrangere sur le territoire de la république; il n'a point tardé à appren-

dre que le major Russe Pofarskin proposé à la direction des magasins érigés à Jampol, avoit reçu le 22 suivant l'ordre du prince Repnin, de préparer tout ce qui étoit nécessaire pour un régiment Russe, qui devoit arriver sous cinq jours à Jampol, & accompagner un transport de 700 prisonniers Turcs. Les esprits se sont si fort échauffés en apprenant ces nouvelles, que sur le champ il a été décidé que le maréchal de la diete présenteroit au nom des états une nouvelle note au ministre Russe, pour lui annoncer que si ledit transport mettoit le pied en Pologne, aussi-tôt les prisonniers Turcs seroient censés libres, & mis effectivement comme se trouvant dans une terre libre, qui a d'ailleurs moins de liaison avec l'empire Russe, qu'avec la Porte-Ottomane, vu les traités subsistans encore entre cette dernière puissance & la république.

Le 20 la diete a été prorogée jusqu'au 13 Juillet. Une feuille détachée intitulée *Avis aux Polonois*, fait ici la plus vive sensation. Après quelques réflexions préliminaires tendant à prémunir les Polonois contre les tentatives que la Russie pourroit faire pour les assujettir de nouveau à ses vues politiques, l'auteur continue en ces termes :

„ La réunion singuliere de mille circonstances, toutes inattendues, a voulu que notre nation, jusqu'ici sans liberté, sans force, sans considération, & s'il faut le dire, dans les entraves de la dépendance la plus dure, parût tout-à-coup, & comme par miracle, une nation libre, indépendante, avec quelque force au dedans, quelque considération au dehors. Elle voyoit, il est vrai, avec complaisance dans l'ame de ses

membres le germe de toutes les vertus républicaines, mais ce germe pressé, étouffé presque sous le poids d'une force dominante, manquoit de chaleur pour éclore & d'impulsion pour agir ; il lui falloit un véhicule pour se déployer, un bras protecteur pour défendre ses premiers effais de vertu, ses premiers fruits de courage contre la violence de l'orage, capable de les deslécher jusques dans leur racine. „

„ Nous l'avons enfin trouvé ce bras défendeur, cet appui tant désiré, par le plus heureux des hazards, au milieu de la guerre actuelle des Russes avec le Musulman & le Suédois, son allié, dans l'amitié du roi de Prusse & dans la fermeté de nos ames & de nos résolutions. Nous ne saurions nous y tromper ; & n'en pas faire l'aveu, c'est fermer les yeux à l'évidence. „

„ Oui, tout amour-propre à part, nous devons l'avouer dans l'état des choses où nous nous voyons : comme il nous a été impossible jusqu'à ce jour, de rien faire par nous-mêmes, dont les bras ont toujours été liés par la haine de l'ennemi naturel de notre liberté & de notre bien-être, il ne nous seroit pas moins difficile de figurer parmi les peuples de l'Europe, si, nous abandonnant à nous mêmes, nous néglignons l'alliance des autres puissances, qui nous offrent leur amitié avec leur secours. Ce pas à faire, est pour nous d'une indispensable nécessité, & c'est de la sagesse de notre choix, ou de son inconfidération, de la prudence ou de la corruption qui présidera à nos conseils, que dépend évidemment la félicité constante de notre pays, ou son malheur sans remede. Pesons sur ces considérations & nous en sentirons tout le vrai. „

„ Deux puissances voisines recherchent notre amitié ; elles nous offrent la leur. L'une, c'est cette même puissance, qui, depuis cinq ou six lustres, appellant sur nous son pouvoir tyrannique, nous a poussés impitoyablement dans l'abîme du malheur & de la détresse la plus désolante, sans jamais nous permettre de respirer & de nous relever. L'autre, vraiment l'image de la bienfaisante providence, nous prête toute

la force de son bras , pour nous tirer du précipice. Poursuivant avec constance ce qu'elle a généreusement commencé, elle nous a soulevés de l'abîme & nous a placés sur un degré d'indépendance & de liberté qui paroît presque donner de la jalousie à certaines puissances étrangères. Il faudroit qu'une nation fût bien corrompue, bien accoutumée à l'esclavage pour balancer un moment entre son tyran & son bienfaiteur dans de pareilles circonstances. Mais, comme la Russie voudroit par de nouvelles démarches, par des procédés captieux, enlever au roi de Prusse ce que notre reconnaissance lui doit si justement, il ne fera pas hors de propos, de mettre sous les yeux de l'Europe entière la manière d'agir de la Russie vis-à-vis de notre république, depuis le commencement de la malheureuse influence qu'elle a eue sur notre gouvernement politique & sur notre administration intérieure. ,, &c.

Suit un tableau un peu rembruni des procédés de la Russie envers la Pologne, depuis & quelque tems avant le regne de Pierre-le-Grand, jusqu'à nos jours : d'où l'auteur tire cette conclusion très-violente, que de pareils procédés ne méritent de la part des *Polonois*, qu'une haine irréconciliable, une vengeance éternelle. ,, Le moment, ajoute-t-il, est arrivé de secouer pour toujours ce ,, joug intolérable &c. ,,

T U R Q U I E.

CONSTANTINOPLE (*le 12 Juin*). Le nouveau souverain confirme par ses actions, l'espérance que nous avons conçue de son éducation & de ses lumières. Il quitte peu à peu les anciens usages des princes Ottomans, qui se condamnoient à se rendre invisibles, & à laisser gémir les peuples sous la domi-

nation des grands & sous leur propre ignorance. Il veut être informé de tout, & pour mieux parvenir à ses fins, parcourt la ville *incognito* ; parle familièrement ; s'informe des sentimens de ses sujets, des maneges & de la conduite de ses ministres, ainsi que des impôts dont la nation est opprimée. Guidé par de semblables lumieres, nouvelles pour un prince Musulman, il prend les mesures les plus efficaces pour prévenir les troubles, & il y réussit heureusement ; car par la déposition du capitain-bacha, ou grand-amiral, il a appaisé ses ennemis qui étoient nombreux, & coupé les racines d'une sédition qui menaçoit la capitale. Il s'est vu contraint à cette demarche non-seulement pour conserver la tranquillité publique toujours précieuse, mais encore par les circonstances présentes qui se trouvent très-critiques. L'ex-amiral n'a pas lieu de se plaindre de la conduite de son prince, qui renonçant aux coutumes barbares de ses ancêtres, & rendant justice à la valeur de Hassan-bacha, lui a donné le titre important de Séraskier d'Ismaïl, où il sera en état de rendre de plus grands services à la Porte. Il doit partir pour le lieu de sa résidence, où il arrivera sans délai, s'il n'est pas troublé par les Russes qui sont très-avancés dans la Moldavie vers le Danube.

Le sultan tint, il y a quelques jours, avec le mufti, un conseil particulier qui dura long-tems ; il en résulta des ordres pressans pour augmenter la marine & les troupes de terre, & poursuivre la guerre avec la plus grande vigueur. On est résolu de tout tenter pour

repandre Oczakow, la Crimée & toutes les autres places prises par les Russes & les Autrichiens ; & pour que la guerre soit poussée avec plus d'énergie par le peuple, elle a été déclarée *guerre de religion* ; car les Turcs n'ignorent pas l'importance de ce grand mobile (a) ; à cet effet le mufti a fait publier une exhortation dont voici la teneur :

A tous les fideles Musulmans.

„ Le bras puissant du moteur des cieux & de
 „ celui qui donne la lumiere à la lune pour éclairer
 „ les ténèbres, & pour le triomphe des vrais
 „ croyans, a arraché du trône Hamed, comme
 „ on ôte un rejeton d'une plante, parce qu'il
 „ s'écartoit du droit chemin : il a élevé au-dessus
 „ des empires un jeune prince magnanime, plein
 „ d'ardeur, & qui fera l'épée qui vengera les
 „ offenses qu'a reçues la nation élue du seigneur :
 „ nous avons fait des pertes, parce que le ministre
 „ des vrais croyans étoit disgracié du
 „ grand prophete ; mais ce ne fera qu'un songe,
 „ si vous reprenez votre ancienne vigueur, sans
 „ vous foucier des épées ni du feu des infidèles,
 „ les, lesquels deviendront fragiles & comme
 „ de la glace : tout dépend de vous ; si vous restez
 „ vivans, l'honneur, les richesses & votre

(a) Et s'il a tant de force dans une religion superstitieuse & qui ne soutient pas l'aspect de la raison, que doit-il être dans une religion intimement sentie & qui opere la conviction *? Aussi, tandis que les motifs religieux ont subsisté parmi les guerriers chrétiens, on a vu quelques poignées d'hommes résister à des armées innombrables. La foible garnison de Vienne résista durant deux mois aux deux cens mille combattans du visir Mustapha ; & la petite armée du duc de Lorraine qui n'étoit que de 30 mille hommes, aidée de quelques troupes auxiliaires, chasserent en peu de tems les Turcs de toute la Hongrie.

* 1 Fév.
1788, p. 157.

„ nom feront considérables & glorieux ; si vous
 „ périfiez pour la gloire de Mahomet & de Se-
 „ lim , les délices les plus douces & les beautés
 „ les plus agréables vous attendent , & les an-
 „ ges de Mahomet vous conduiront à des sources
 „ de plaisir , sur les montagnes & dans les val-
 „ lées fleuries : combattez contre le sable &
 „ passez les mers & enlevez des mains des in-
 „ fideles tout ce qu'ils nous ont enlevé... Ce-
 „ lui qui étoit contraire à l'esprit qui nous a
 „ toujours animés , est mort : celui-là regne qui
 „ vous soutiendra sans crainte , & qui a ceint
 „ le sabre pour la défense des Ottomans & pour
 „ la gloire de la religion des vrais croyans . „

A la fureur de nos troupes dans les at-
 taques , à leurs cris confus dans les batail-
 les , & à tant d'autres moyens qu'a su ima-
 giner la politique Turque pour épouvanter
 ses ennemis , Selim III vient d'ajouter l'im-
 pression des couleurs de l'habit de ses sol-
 dats , auxquels il a rigoureusement ordonné
 de s'habiller de noir. — Les Francs ont aussi
 reçu ordre de quitter l'habit oriental pour
 prendre celui à la Françoisé. Ceux qui vou-
 droient conserver le premier , ne pourront
 s'habiller que de noir. L'habit long , des
 autres couleurs , excepté le verd , est réservé
 aux seuls dragomans. Le départ de l'ancien
 capitán-bacha est arrêté au 17. Il doit se
 joindre au grand-visir qui est maintenant à
 Sacchia pour passer le Danube , & tenter de
 surprendre Oczakow & secourir Bender.

La Porte vient de témoigner son mécon-
 tentement , à deux des ministres de la maison
 de Bourbon pour les raisons que voici :
 M. le marquis de Choiseul-Gouffier ayant
 obtenu par une faveur extraordinaire , &
 d'après les vives sollicitations de sa cour , la

permission de faire entrer dans la Mer-Noire plusieurs vaisseaux marchands de sa nation pour y acheter des grains, chargea de cette commission quelques négocians de cette capitale, propriétaires de vaisseaux : ces négocians firent embarquer à bord de leurs vaisseaux une cargaison considérable d'eaux-de-vie & d'autres articles dont les Turcs ne font aucun usage & qui sont uniquement propres à la consommation des Russes : des ministres étrangers, amis de la Porte ayant découvert cette manœuvre, en donnerent connoissance au ministère Ottoman. Celui-ci piqué de se voir trompé, fit arrêter sur le champ les bâtimens en question & suspendre le départ des autres. Jusqu'ici toutes les représentations que l'ambassadeur de France a pu faire à ce sujet, ont été infructueuses, les ordres pour les arrêts desdits vaisseaux n'ont point été révoqués.

L'autre ministre à qui la Porte a donné également des marques de son mécontentement, est celui de S. M. Sicilienne ; & voici ce qui y a donné lieu ; à l'occasion de l'apparition d'une escadre prétendue Russe dans l'Archipel, l'on n'a pas manqué d'insinuer secrètement aux ministres de la Porte, que la plupart des vaisseaux dont cette escadre étoit composée, avoient été construits & armés dans les ports des deux Siciles pour le compte des Russes & avec la permission expresse de la cour de Naples, qui a voulu par cette voie favoriser les opérations des ennemis de la Porte. Il n'en fallut pas tant pour exciter l'indignation de ses ministres, qui n'ont pas tardé à

la faire ressentir au comte de Ludorff, envoyé de S. M. le roi de Naples : à la vérité, ce ministre a prétendu que le bruit étoit faux & que sa cour ne s'étoit mêlée en aucune manière des affaires des Russes, qui étoient à même d'acheter des vaisseaux dans tous les pays neutres pour les armer en guerre ; mais les Turcs loin d'avoir pris le change ont continué à se plaindre de la cour de Naples, dont le pavillon pourroit bien souffrir quelques avanies dans les mers soumises à l'empire Ottoman.

P O R T U G A L.

LISBONNE (*le 7 Juin*). Notre général duc de Lafoens, ayant représenté à la reine que, pour tenir les troupes dans la discipline, il étoit nécessaire de former des camps d'exercice, en a d'abord obtenu le consentement de S. M. : en conséquence nos troupes ont commencé à s'assembler dans les plaines de Tappata, près d'Ajuda, résidence royale. Hier, deux régimens, ayant l'artillerie nécessaire, s'y font rendus. Ils feront relevés demain par d'autres, & ainsi toutes nos troupes paroîtront successivement dans ce camp. Les personnes de la famille royale daignent s'y trouver & paroissent très-contentes de la précision avec laquelle nos militaires font leurs évolutions, sous le commandement du susdit général. — S. M. vient de faire une promotion parmi les officiers de ses troupes : elle a créé 2 lieutenans généraux, 16 maréchaux de camp, 3 colonels & 4 lieutenans-colonels. Les différens juges des quartiers ont ordre de fournir chacun 40 recrues,

pour compléter les régimens. — Il est arrivé ici du Brésil 17 navires chargés d'especes, de sucre, de coton, de cuirs & d'autres marchandises. Nous apprenons par cette voie qu'en Amérique la récolte de toutes sortes de productions & sur-tout du sucre a été très-abondante.

Pierre Macado di Miranda, qui étudie la philosophie dans l'université de Coïmbre, a inventé une nouvelle poudre à canon où il n'entre point de salpêtre. Elle demande beaucoup moins de fraix que la poudre ordinaire & en a pourtant toute la force. Comme la matiere dont il se sert est une production du royaume, la nation s'en promet beaucoup d'avantages. L'inventeur va publier incessamment un mémoire sur cet objet.

D A N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 27 Juin). Avant-hier, les flottes Russe & Danoise ont mis à la voile pour la baie de Kiøge, où elles se trouvent encore; on croit que cette dernière se rendra, sous peu, dans le Sund. Il est resté dans notre rade 2 vaisseaux de ligne Russes. Deux autres, accompagnés de 3 frégates, d'un brigantin & d'un cutter croisent dans la mer du Nord, entre Skagen & Skullen.

M. Elliot, envoyé de la Grande-Bretagne, vient de seconder par ses instances les plaintes, que le baron de Sprengtporten, ambassadeur de Suede, a portées à notre cour, sur la prise de la frégate Suédoise *la Vénus*, de 32 canons, alléguant que les Russes s'en sont emparés si près de la côte

de Norwege , que les droits de la neutralité ne pouvoient permettre au Danemarck de considérer cette capture comme légale. Notre ministere a ordonné en conséquence que les réclamations des cours de Stockholm & de Londres , pour obtenir la restitution de la frégate , seront examinées par des commissaires de sa part.

On commence à croire que l'affaire du prisonnier Benzenstierna se terminera sans éclat ; on vient de lui donner un très-habile avocat pour le défendre.

S U E D E.

STOCKHOLM (*le 25 Juin*). On a eu avis que le roi est heureusement arrivé le 8 de ce mois à Borgo , ainsi que le duc de Suedermanie à Carlscrone. Ce qui indique que S. M. compte faire un long séjour en Finlande , c'est qu'elle a envoyé ici ordre à ses gardes de la joindre incessamment dans cette province , & elles viennent de se mettre en marche pour s'y rendre. Cependant si le bruit qui s'est répandu ici , que l'impératrice de toutes les Russies avoit accepté la médiation qui lui avoit été offerte de la part de l'Angleterre , venoit à se vérifier , on auroit lieu de se flatter d'un espoir pour la paix , dont l'accomplissement ne pourroit que combler les vœux des habitans de ce royaume.

Le roi , aussi-tôt après son arrivée en Finlande , a cassé le régiment d'Abo qui dans la dernière campagne avoit manqué de faire son devoir dans l'affaire de Friderichsham , & elle a fait incorporer tous les soldats de ce régiment dans les différens corps d'artillerie de son armée.

On n'aura pas les mêmes plaintes à faire, ni par conséquent la même rigueur à exercer contre les troupes qui composent cette année l'armée de Finlande ; car il paroît qu'elles y vont franchement & de bon cœur. On en a eu la preuve par un rapport arrivé à Stockholm le 23 Juin, & qui contient le récit d'une action très-vive qui a eu lieu entre les Russes & les Suédois à Savolax & près de la paroisse Christina. En voici la substance.

„ L'ennemi au nombre d'environ 6000 hommes, après s'être avancé sur nos frontières près de Christina. avoit attaqué & forcé, le 11 Juin, le poste Suédois, situé près de Kiro, sous les ordres des majors Knorring & Sticht, se détermina aussi à marcher vers St. Michel, dans le dessein d'en déloger nos troupes, & de s'emparer des magasins qui se trouvent en cet endroit. Il s'en approcha en effet, y arriva vers minuit, & commença aussitôt l'attaque près de Porosalmi, où le Colonel Stedingk vint lui-même à sa rencontre. Les Russes firent d'abord un feu d'enfer de mousqueterie & d'obusiers : & ce dernier sur-tout incommoda singulièrement nos troupes. Cependant elles se soutinrent avec intrépidité ; & le colonel Stedingk ne tarda pas à riposter avec la même vivacité, quoiqu'il n'eût avec lui que deux canons. Il se défendit pendant 17 heures consécutives avec tant de bravoure & de succès, qu'il contraignit enfin l'ennemi de se retirer à Christina. Celui-ci laissa 250 morts sur le champ de bataille ; plusieurs officiers & un plus grand nombre de soldats ont été blessés, d'autres faits prisonniers. Les postes avancés des Russes sont à Pudula à trois quarts de mille du lieu de l'action.

Le roi avant de quitter la résidence, a fait publier par la voie de l'impression une lettre de congé & d'admonition qu'il a adres-

fée à ses fideles sujets & signée au château de Stockholm le 5 Mai 1789, dans laquelle en leur communiquant les motifs qui l'ont mis dans la nécessité de s'absenter de sa résidence, il les exhorte à persister dans la fidélité qu'ils doivent à leur souverain, ainsi que dans l'observance des loix & l'obéissance due aux magistrats & aux nouveaux tribunaux établis conformément aux décrets de la dernière assemblée-générale des états du royaume.

„ Si cette diete générale, dit S. M. dans un endroit de sa lettre, doit être à jamais mémorable par l'importance des affaires dont elle s'est occupée, par la division des esprits qui s'est manifestée parmi quelques-uns de ses membres & par les événemens extraordinaires qui en ont été les suites, notre propre conviction nous est garante que les contemporains ainsi que la postérité ne méconnoîtront pas les soins que nous avons employés pour extirper toute faction, qui n'avoit pas pour but notre bien-être commun & celui de la patrie, pour ramener ceux qui s'arrogéient l'autorité dans l'administration publique, sous l'obéissance des loix de l'empire, pour affurer & consolider les propriétés de chaque citoyen suivant les principes fondamentaux du droit naturel, & pour accorder à quelques membres de l'état des prérogatives & avantages que le mérite & les vertus civiles exigent de l'équité & de la justice du souverain. Enfin nous avons pensé qu'il étoit indigne de nous & de notre dignité de vouloir nous servir pour notre propre personne contre quelques individus, de la puissance & autorité royale qui se trouve entre nos mains, & nous ne l'avons jamais employée autrement que pour le maintien du bien général. „

Le roi s'adresse ensuite à chacun des 4 ordres du royaume en particulier, en les exhortant

exhortant à entretenir entr'eux cette sage & parfaite concorde qui seule est capable par la réunion de toutes les forces de l'état, d'effectuer le plus grand bien, celui de mettre le royaume à l'abri des attaques de ses ennemis &c. &c.

I T A L I E.

NAPLES (*le 21 Juin*). Le baron de Thügüt, ambassadeur de la cour de Vienne, est parti d'ici il y a quelques jours. S. Exc. sera remplacée par le comte Rewitzky, ministre près de la cour de Londres. Le marquis de Serracapriola, ambassadeur de notre cour près de celle de Pétersbourg, vient d'arriver ici. Il a apporté au roi les plans, en grand, de la forteresse d'Oczakow, & de toutes les opérations de la dernière campagne entre les Russes & les Turcs.

Nous attendons, sous peu, de retour en cette ville le baron de Tallegrand, ambassadeur de France. On assure que la cour d'Espagne a nommé un ministre plénipotentiaire qui doit venir résider ici au nom de S. M. Catholique. On observe beaucoup de mouvemens dans notre marine : outre les vaisseaux de guerre qui sont en mer, on se presse d'en armer plusieurs autres ; de ce nombre sont les frégates la *Sibille* & la *Minerve* qu'on dit destinées contre les pirates Algériens devenus, depuis quelque tems, si téméraires qu'ils ont osé enlever jusqu'à des navires François & Espagnols, quoiqu'ils soient en paix avec ces deux nations.

Au grand étonnement de toute cette ville, on a vu paroître, le 7, dans notre port une

escadre Espagnole , composée de 4 vaisseaux de ligne , 6 frégates , 3 brigantins , & montée de 4400 hommes d'équipage , sous les ordres du lieutenant-général Don Felix de Texada & du maréchal-de-camp Don Francisco Moreno. La prochaine arrivée de ces forces navales nous étoit entièrement inconnue ; & nous ignorons encore leur destination. On prétend que la cour d'Espagne est mécontente de nos liaisons trop étroites avec les Russes , & des secours qu'ils ont trouvés ici contre les Turcs. On ajoute que plusieurs dispositions religieuses & civiles , imitées d'après une certaine puissance , n'ont pas l'approbation de Charles IV. Le roi , notre souverain , averti de l'arrivée de cette escadre , revint aussi-tôt du château de sainte-Leuce , où S. M. se trouvoit ; & on lui remit les dépêches , que les commandans lui apportoient de la part de la cour de Madrid. Leur objet n'est pas connu ; & l'on ne fait point , si elles contiennent quelque explication ultérieure sur le but de cet armement. Mais il y a eu une apparence de confusion à la cour , & quelque empreinte d'embarras sur la physionomie de certains ministres.

LIVOURNE (le 20 Juin). Le consul-général de S. M. Danoise , résidant ici , vient de rendre public l'extrait d'une lettre qu'il a reçue du comte de Bernstorff , premier ministre de sadite majesté. Elle est en date du 23 Mai , & de la teneur suivante :

Monsieur , c'est avec la plus grande satisfaction que je puis vous annoncer que le Danemarck ne sera point intéressé dans la présente guerre , &

que sa neutralité est absolument assurée, de sorte que son pavillon jouira de toute sûreté & avantage qu'on pourroit jamais se promettre de la paix la plus parfaite. Je vous prie de publier ceci dans vos environs, afin que les navigateurs de la nation, ainsi que tous les négocians & assureurs, puissent déposer la méfiance qu'ils ont conçue de notre pavillon.

Je suis, &c. Bernstorff.

De toutes les gazettes qui se jouent de la crédulité publique, il n'y en a pas qui présente plus de fables que celle de Florence. On fait aujourd'hui que la prétendue suppression de trois confréries faite à Ancone *, * 15 Juin se réduit à la translation d'une seule confrérie d'une Eglise à l'autre, conformément p. 295. à ce que les confreres avoient eux-mêmes demandé.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 3 Juillet). Le roi se plaît beaucoup dans sa tournée sur les côtes, où tout le peuple s'empresse à lui donner des marques non équivoques de son amour & de son attachement. — Le duc de Clarence s'est rendu à Portsmouth, où l'on croit que S. A. R. déployera la commission d'amiral de la flotte, pour y recevoir L. M. & les princesses sur l'un des vaisseaux de ligne, & faire manœuvrer la flotte en présence de leurs maj. & de leurs alt. royales. — Le marquis de la Luzerne, ambassadeur de France, reçut, le 28, des dépêches importantes de sa cour, & hier, son exc. fut en conférence avec M. Pitt. Elle lui représenta la grande disette qui regne en plusieurs provinces de France, & qu'on y manque de pain en bien des endroits; elle sollicita ce ministre de

permettre l'envoi d'une quantité de blé pour subvenir aux besoins des plus nécessiteux, &c. M. Pitt assura son exc. que l'affaire seroit prise en considération sans délai, & qu'on permettroit au plutôt les envois nécessaires pour remédier à cette disette autant qu'il seroit possible, eu égard à la consommation intérieure, &c. Des négocians de cette ville ont acheté de grandes quantités de froment pour les faire exporter en France dès que le ministère en aura permis la sortie. On s'attend qu'il paroîtra demain un ordre du conseil, muni de la signature royale, tendant à autoriser cette sortie. Sans cette formalité, ou un acte du parlement passé à cet effet, la sortie de cette denrée n'est permise par les loix, que lorsque le froment se vend aux marchés publics au-dessous de 45 shellins le quart de huit boisseaux; mais dans une circonstance telle que celle qui se fait sentir maintenant en plusieurs parties de la France, on passe par-dessus les formes pour se prêter à ce que dicte l'humanité.

M. Fitzherbert part ce soir pour la Haye, en qualité d'ambassadeur d'Angleterre, auprès des états-généraux. — Nous apprenons de Gibraltar, par un vaisseau arrivé à Plymouth que les états Barbaresques ont généralement déclaré la guerre à tous les ennemis de la Porte-Ottomane, & se préparent à donner au grand-seigneur tout secours possible par mer & par terre. — Mardi soir, nous avons eu avis que le *Thriomphe*, capitaine Stout, vaisseau impérial des Indes étoit arrivé, dimanche dernier, à Douvres, venant du Bengale, & avoit fait voile pour

Ostende le lundi. Ce bâtiment quitta le Bengale, le 1 Février, & Ste. Helene, le 2 Mai. Avant le départ du Triomphe, la famine se faisoit sentir d'une maniere alarmante au Bengale & y caufoit un affreux dégat parmi les naturels. Un particulier qui a été témoin de la situation désastreuse du pays, en fait la description comme d'un objet révoltant pour l'humanité. Beaucoup des naturels, qui étoient morts de faim, étoient jettés indistinctement dans la riviere, & des meres étoient fort heureuses de vendre leurs enfans pour 2 ou 3 roupies.

Tous les procès de l'opéra sont finis ; & cette funeste propriété qui, depuis 12 ans, a ruiné tous ceux qui y ont été intéressés, n'est plus aujourd'hui qu'un monceau de ruines. Un incendie, qui a commencé, le 17 Juin à dix heures du soir, dans un endroit où personne n'avoit eu besoin d'aller, & où conséquemment le feu doit avoir été mis exprès, a réduit en cendres, en moins d'une heure de tems, la salle, les décorations, tous les habits, & quatre à cinq maisons adjacentes au théâtre, dans lesquelles logeoient les personnes employées à ce spectacle. Le premier indice que l'on eut de l'incendie fut la chute de quelques étincelles, pendant que M^{lle}. Guimard, le sieur Dideot, & les premiers sujets répétoient un ballet nouveau, qui devoit être donné le lendemain pour le bénéfice du sieur Ravelli. Deux minutes après, un chevron enflammé tomba sur le théâtre, & le feu s'ouvrant à la fois trois issues différentes par les toits, la charpente, le théâtre, les loges, & tou-

tes les falles voisines se trouverent en feu; avant que l'on pût avoir le moindre secours. On n'a pas sauvé un seul objet de tout ce qui se trouvoit dans ce bâtiment, dont les avenues étoient si incommodes, que, si le feu eût pris un jour d'opéra, la moitié des spectateurs eût péri dans les flammes. Il est heureux que l'incendie ait commencé d'assez bonne heure pour que les personnes qui habitoient les maisons voisines de l'opéra aient pu s'échapper; s'il se fût déclaré pendant la nuit, il auroit péri beaucoup de monde. Il n'est pas moins heureux qu'il n'ait pas fait de vent. La hauteur du bâtiment dans le voisinage duquel se trouvent plusieurs écuries, auroit occasionné la destruction de toutes les maisons du Hay-Market, dont les derrieres seulement ont souffert. — Le lendemain de l'incendie de l'opéra à Londres, le théâtre de Manchester a été brûlé. Ce bâtiment ne présente plus que les quatre murs, & tout ce qu'il contenoit a été la proie de flammes. On évalue la perte à 6 ou 7 mille livres sterling. (a)

Il paroît une *Relation d'une Expédition à la Baie Botanique, &c.; avec des observations sur les habitans de cette contrée, &c.* (b). Cet ouvrage est très-propre à donner une

(a) Autres désastres, désordres & alarmes, qui se succedent rapidement dans tous les pays où regne l'histrionisme, 1 Mars 1789, p. 264 & autres Journ. cités, ibid. toujours en rétrogradant.

(b) Cette *Relation* est déjà traduite de l'Anglois en François, & se trouve à Paris, chez Knapen, 1789. 1 vol. in-12.

idée juste de cette *Expédition*, sur laquelle on a porté des jugemens différens. Les uns y ont applaudi à ce projet, les autres l'ont traité d'insensé. Ce que l'on fait de positif, c'est que, depuis leur arrivée dans l'isle, plusieurs malfaiteurs ont été condamnés à mort, & ont prouvé de la difficulté de ramener à une bonne conduite des hommes qui ont passé la plus grande partie de leur vie dans le crime : ce qui fait un nouveau groupe de preuves en faveur de l'inévitable nécessité de la peine de mort, & de la sagesse des loix qui l'ordonnent *. Nous citerons à ce sujet le passage suivant de la lettre d'un de ces malheureux à sa mere la veille de son supplice. » O ma mere ! avec quelle angoisse
 „ d'ame je consacre les derniers momens de
 „ ma vie à vous faire un éternel adieu ! ma
 „ sentence est irrévocable, & avant demain
 „ j'aurai quitté cette vallée de misere pour
 „ entrer dans une éternité inconnue & sans
 „ fin. Je ne fatiguerai point votre tendresse
 „ maternelle par le détail des causes de
 „ mon malheur présent ; il me suffit de vous
 „ dire que, poussé par ce funeste penchant
 „ au mal que, ni les vertueux préceptes,
 „ ni l'exemple du meilleur des peres, n'ont
 „ pu déraciner, je suis enfin devenu la mal-
 „ heureuse, mais juste victime de mes
 „ fautes. »

A L L E M A G N E.

VIENNE (*le 3 Juillet*). La fanté de l'Empereur est toujours à-peu-près la même ; la fièvre l'oblige à garder le lit ; quelquefois

aussi S. M. a de violentes douleurs dans les reins.

L'armée du feld-maréchal Laudon s'étoit mise en marche, le 10 de ce mois, pour attaquer Berbir; mais le malheureux incendie du Vieux Gradisca, ayant consumé une grande partie des choses nécessaires à ce siege, a naturellement dû retarder, au moins pour quelque tems, l'exécution de cette entreprise. Voici comme une lettre d'Esclavonie, en date du 4 Juin raconte cet événement fâcheux. » Hier à 2 heures après-midi, le feu » prit à Vieux-Gradisca & réduisit en cen- » dres l'hôtel du commandant, le magasin » à sel, la douane, le dépôt des provisions » pour les officiers, l'hôpital du régiment de » Palfi, 2 maisons de commerçans, du » bois de charpente pour 32,000 flor. & » une excellente pompe à feu. Cet acci- » dent mit toute la ville en mouvement, » & l'on craignoit, avec raison, que les » Turcs de Berbir, nos voisins, n'en profitassent pour augmenter notre embarras; heureusement ils n'en firent rien; & se contentèrent d'être de leurs remparts, tranquilles spectateurs de l'incendie & d'y applaudir par leurs cris & leurs gestes. Le commandant de notre garnison avoit cependant pris toutes les précautions possibles contre l'ennemi. »

Les avis qu'on vient de recevoir de la Croatie ne sont point à l'avantage du corps de volontaires de Wukallowich: La 1^{re} division de ce corps s'étant avancée par ordre du maréchal Laudon vers Licca, avoit perdu d'abord 200 hommes qui ont

déserté avec toutes leurs armes, & qui s'étant répandus en plusieurs bandes dans cette partie de la Croatie, y commettoient toutes sortes des désordres. La plupart de ces déserteurs sont des sujets Vénitiens, de l'Istrie & de la Dalmatie, qui contens d'avoir escroqué chacun quelques ducats qu'ils ont eus pour leur engagement, cherchent à s'échapper à la première occasion, n'ayant envie de se battre ni pour ni contre les Autrichiens. C'est un malheur pour le commandant de ce corps, dont les ennemis profiteront pour mettre à sa charge le mauvais choix qu'il a fait de ses soldats, ainsi que l'indiscipline qui regne dans sa troupe. Le maréchal Laudon informé de ce désordre avoit tout lieu de craindre de ne pouvoir tirer de ce corps tout l'avantage qu'il s'en étoit promis.

Par une estafette arrivée le 20 au soir on avoit appris la maladie dangereuse dont le maréchal Haddick avoit été attaqué dans son quartier-général à Weiskirchen; mais les avis ultérieurs qu'on eut le lendemain ont en partie dissipé la crainte qu'on avoit conçue pour les jours de ce maréchal. Deux saignées faites à propos avoient si heureusement coupé les progrès du mal que les médecins témoignent avoir les plus grandes espérances de sauver ce commandant dont la perte, aimé comme il l'est généralement du soldat, ne pourroit être aisément réparée dans les conjonctures présentes. Le lieutenant-général comte Joseph de Colloredo avoit pris par *interim* le commandement de l'armée à Weiskirchen, comme le

plus ancien général. Il défile beaucoup d'ennemis vers Neuf-Orfova & le fort Ste. Elisabeth. Nous n'en savons pas encore le nombre; nous ignorons également si leur but est de pourvoir à la défense de leurs frontières ou d'attaquer nos possessions. Le 11 Juin, le capitaine Ruditzky du corps-franc fut envoyé, avec 80 hommes, reconnoître les environs du mont Allion : il trouva des Turcs postés dans toutes les forêts d'alentour; ils lui tuèrent 2 hommes & firent autant de prisonniers. S'étant convaincu par là, que ladite montagne étoit occupée par les ennemis, il prit poste dans le voisinage pour observer leurs mouvemens. Les magasins qui étoient à Mehadia ont été transférés plus en arriere. A Temeswar on a augmenté le nombre de canons sur les remparts.

BERLIN (*le 5 Juillet*). On a tiré de l'arsenal royal de cette ville, une quantité considérable d'armes & de munitions, comme des pistolets, cartouches pour le canon &c., que les Polonois ont achetés argent comptant & qu'on transporte par eau à Varsovie. — Le 26 Juin, S. A. R. Madame la princesse d'Orange est arrivée à Posdam, venant en dernier lieu de Dessau.

BONN (*le 1 Juillet*). On assure que l'affaire des nonciatures portée à la consultation de la diete, y fait actuellement l'objet des délibérations de ce tribunal. Si cependant l'électeur Palatin s'en tient, conformément à la réponse faite à son ministre le comte de Lercherfeld, au droit souverain & territorial *recipiendi nuntium cum usitatis*

facultatibus (a), on ne voit pas qu'il puisse y avoir la matière à un examen quelconque.

La doctrine que nos docteurs ont embrassée sur les dispenses matrimoniales, ne paroît pas encore avoir pris toute sa confiance. On assure que, le tout bien considéré, notre électeur vient aussi de demander les *facultés quinquennales*, comme avoient déjà fait, il y a quelque tems, l'électeur de Mayence, & celui de Trèves (pour son diocèse d'Ausbourg). Le pape a d'abord refusé pour faire sentir tant l'irrégularité de la conduite qu'on tient à son égard, que le danger de ces variations dans une matière aussi grave; mais considérant la nullité des mariages contractés avec des empêchemens dirimens sans dispense compétante (b), il a cru devoir tout sacrifier à l'amour du bien, & les facultés ont été expédiées.

(a) Voyez les *Réflexions sur le Pro Memoria de Cologne* p. 222.

(b) Les plus modérés canonistes conviennent que la validité de ces mariages est au moins très-douteuse; & ce doute emporte, sous les considérations tant civiles que religieuses, les inconvéniens les plus graves. *Sanè*, dit le solide & élégant Cabaffut, *istæ ab episcopis concessæ dispensationes pro contrahendis conjugis, aut nullitatem aut incertitudinem causant sacramenti. At verò in re sacramentariâ unanimes docent theologis, non esse licitum quidquam incerti adhibere, eo certo medio prætermisso, quod adhiberi possit. Atque ita, licentia ista vel nefariam inducit sacramenti nullitatem, aut ad summum, tutiore simul & probabiliore opinione rejectâ, minus probabilem, nec tutam, in tanti momenti sacramento, consecratur opinionem Cabaff. Theor & prax. Juris. Can. lib. 3, cap. 27. — 15 Janv. 1787, p. 129. — 15 Mars 1787, p. 458.*

FRANCE.

PARIS (*le 6 Juillet*). Nous venons de sortir d'une situation des plus inquiétantes ; mais toutes nos appréhensions ne sont pas encore dissipées. La séance-royale s'est tenue mardi , 23 Juin. Les dispositions du roi y ont paru peu favorables au tiers-état , & S. M. y a déclaré *vouloir , que l'ancienne distinction des trois ordres de l'état fût conservée en son entier , comme essentiellement liée à la conservation de son royaume.* M. Necker n'a point paru à cette séance. Le bruit de sa retraite a couru. Il a trouvé d'autant plus de croyance , que l'avis contraire au sien avoit prévalu dans le conseil. La fermentation est donc montée à son comble. Les communes , immédiatement après la séance-royale , ont déclaré persister dans leurs précédens arrêtés , que la déclaration du roi avoit cassés comme anti-constitutionnels. Leur persévérance a réussi. La majorité du clergé s'est décidément réunie à l'assemblée nationale : la minorité a demandé au roi la permission de suivre cet exemple : la minorité de la noblesse , conduite par M. le duc d'Orléans , a passé également dans l'assemblée : enfin la majorité a dû s'y rendre aussi. La crise a été des plus grandes ; & la cour a été pendant quelque tems incertaine sur le résultat de ce choc effrayant. A Paris , tous les gardes-Françoises ont refusé , le 25 , le service ; ils ont déclaré , par un arrêté , être armés & s'être fait soldats , pour défendre la patrie & non pas pour l'opprimer. Ils prétendent que le serment , qu'ils ont

prononcé, les oblige à ce devoir patriotique ; en conséquence, ils ont paru, sans armes, au milieu de la ville, & aujourd'hui, ils rendent public, leur arrêté, sous ce titre : *Les soldats à la patrie*. On sent bien que le peuple a célébré cette conduite, qui peut cependant avoir des suites très-graves. Entre des vers & chansons sans fin qui ont couru à cette occasion, on a remarqué les couplets suivans :

Qu'eut-il dit Louis seize
Si sur ces enfans
Sa garde-Françoise
Eût fait feux roulans ?
Un pareil massacre
L'eût trop attristé.
D'horreur quel théâtre
La cour eut été !

Autrefois machine,
Le pauvre soldat
Sous la discipline,
Etoit un forçat :
Depuis qu'il fait lire,
Il n'est plus oïson ;
Il tient à l'Empire,
Mais par la raison.

Le 30 Juin, le peuple s'est porté en foule, vers les 7 heures du soir, à la prison de l'abbaye St-Germain des Prez : 4 mille particuliers ont sommé, d'une voix unanime, le géolier d'ouvrir les portes. Celui-ci l'a refusé ; & bientôt, à coups de haches, on a tout brisé, tout enfoncé ; on a mis en liberté indistinctement tous les prisonniers. Un détachement de dragons a paru, mais il étoit trop tard. L'objet de cette expédition étoit de sauver onze malheureux soldats aux gardes-Françoises qui

devoient être punis du dernier supplice pour cause de désobéissance. Ces soldats ont été conduits au palais-royal, où l'on fournit à leurs besoins, & où les jeunes-gens les gardent en attendant que l'on ait obtenu leur grace de sa Majesté. Vingt-quatre députés des habitans de Paris se sont présentés, le 1^{er} Juillet, à l'assemblée nationale, avec une lettre adressée à M. le président. L'on ne doute pas que ces soldats ne reçoivent leur grace. Dans une lettre à M. l'archevêque de Paris, le roi annonce assez clairement sa résolution à ce sujet : mais on prétend qu'il a été formé le projet de diviser en 3 régimens d'infanterie, celui des gardes-Françaises, & d'envoyer dans le fond d'une province ces trois nouvelles corporations, avec la précaution de faire venir des compagnies de grenadiers d'élite qui feront le service de la cour, sous la dénomination de *corps volontaires de la couronne*. Deux gardes-Françaises emprisonnés à Versailles, ont été remis aussi en liberté par la populace amentée.

La fermentation qui regne à Paris, s'est étendue jusqu'à Lyon. A la première nouvelle de la séance-royale, la populace, témoin du mécontentement général, se porta à l'hôtel du prévôt des marchands pour le piller, mais elle fut contenue par la bourgeoisie. Depuis, & dans la nuit de mercredi au jeudi dernier elle est parvenue à forcer les bureaux des aides, non sans faire quelques pertes ; 4 de ces séditieux ont été tués, 10 à 12 blessés ; un pareil nombre est en prison. M. Jefferson, ministre des états-unis,

avoit donc raison de dire l'autre jour, *l'opinion est par-tout ; la force n'est qu'en quelques points.*

M. Bailly s'étant démis de la place de président, M. le duc d'Orléans a été élu : mais il refusa, & dit : *Messieurs, si je croyois pouvoir bien remplir la place à laquelle vous m'avez nommé, je la prendrois avec transport ; mais, messieurs, je serois indigne de vos bontés si je l'acceptois, sachant combien j'y suis peu propre. Trouvez donc bon, messieurs, que je la refuse, & ne voyez dans ce refus que la preuve indubitable que je sacrifierai toujours mon intérêt personnel au bien de l'état* ». Le scrutin s'étant formé Mgr. l'archevêque de Vienne a réuni en sa faveur la très-grande majorité des suffrages. Ce prélat s'étant mis dans l'instant en exercice des fonctions de président, a prononcé le discours suivant ». *Messieurs, une bouche plus éloquente que la mienne ne pourroit pas exprimer ce que j'éprouve dans ce moment ; elle ne rendroit pas le sentiment dont mon cœur se sent pressé. La carrière que j'ai parcourue ne me permettoit pas d'aspirer, sur son déclin, à une si glorieuse destinée (a). Il ne me reste plus à désirer que*

(a) L'illustre prélat se trompe. La manière dont il s'est constamment acquitté de ses fonctions pastorales, tout le bien qu'il a fait au Puy & à Vienne, son zèle pour l'orthodoxie, les excellens ouvrages qu'il a opposés aux erreurs modernes &c., tout cela forme une destinée tout aussi glorieuse au moins, que celle qui le place à la tête d'une assemblée qui n'a pas encore trouvé son affiette & dont toutes les suites ne sont pas

de m'ensevelir au milieu de nos triomphes, & de porter mes derniers regards sur l'heureuse régénération de notre commune patrie.

Un ouvrage, qui ne fait que de paroître, a pour titre : *Des Loteries, par M. l'Evêque d'Autun*. Dans cet écrit, qui présente une analyse très-approfondie des loteries & principalement de la loterie - Royale de France, l'auteur combat avec la plus grande vigueur, & par les principes rigoureux du calcul & de la morale, les vices & les abus innombrables de ce jeu. Cette production d'une logique inattaquable renferme de grands principes d'économie politique. Il en est un sur le *déficit*, qu'on y a remarqué. C'est que " pour le déterminer exactement dans un moment de régénération, il faut oser y faire entrer toute MAUVAISE RECETTE. "

La cour a reçu les paquets de M. le Comte de la Peyrouse. Il est certain, que son expédition n'a pas été heureuse. On se rappellera la mort tragique des deux messieurs de la Borde & d'autres officiers dans les mers de la Californie; aujourd'hui l'on apprend que M. de Langle, second commandant, a été massacré & mangé avec 14 des siens dans l'*Isle des Navigateurs*.

Le

**Virtutes cælorum commovebuntur.*
Matth. 24.
Cauda ejus trahabat tertiam partem stellarum cæli, Apoc.
12.

encore calculées. Le *popularis aura* dont jouit M. le Franc, tandis que son confrere, l'archevêque de Paris, est lapidé & a bien de la peine à sauver sa vie en se réfugiant dans l'Eglise de S. Louis, n'est pas ce qui a le plus réjoui ses vrais amis. Il en est qui se sont imaginés être arrivés à ce tems fatal où les puissances du ciel seroient ébranlées, & où le dragon entraineroit par sa queue une partie des étoiles du firmament *.

Le gouvernement a beau vouloir cacher les émeutes, & défendre aux journalistes d'en imprimer les récits. On mande de Bordeaux que les habitans du bourg du Carbon-Blanc, se sont soulevés : cette émeute n'a eu pour instigateurs que des malheureux, qui cherchoient à faire des spoliations, & qui, en effet, ont pillé tout ce qu'ils ont pu, sans dire qu'ils se révoltoient pour la cherté du pain. Un régiment de dragons est venu disperser les mutins.

On a vu, dans Paris une grande quantité de malheureux, presque tous arrivés du fond du Dauphiné. On étoit assiégé dans les rues par ces infortunés, qui mendoient, sans faire le moindre mal. On prétend que M. de Leyssin, archevêque d'Embrun, & celui, qui leur a conseillé de venir dans la capitale, où sont recueillies toutes les richesses, & où les grands, suivant le prélat, cultivent la bienfaisance. Les pauvres diocésains d'Embrun se sont mis, sur le champ, en route, pour venir tenter fortune auprès du séjour, choisi par le monarque; mais personne n'est venu pour les recueillir & les soulager, & comme la mendicité est défendue, ils ont été transportés dans les ateliers ou dans les carrières; & comme ce sont pour la plupart des vieillards & des femmes âgées, ils ne tarderont pas d'y trouver la mort.

Une lettre d'Alby nous annonce que, dans les derniers jours de Mai, une grêle affreuse a ravagé toute la Gascogne; les arbres & les vignes sont dépouillés comme en hiver, & les grains couchés sur la terre, sans autre espérance que d'être fauchés pour ser-

vir de nourriture aux bestiaux. Deux heures après l'ouragan, on a ramassé les grains, qui étoient très-durs & gros comme des noix; des voyageurs, des chevaux ont été grièvement blessés. En un mot, toute la province de Gascogne ne présente aujourd'hui qu'un pays dévasté & des habitans plongés dans une misère affreuse.

Il s'étoit répandu dans la capitale, que les vastes carrieres de Senlis & de Chantilly, renfermoient des amas considérables de grains cachés à l'œil du gouvernement pour augmenter la misère des peuples & exciter la famine. Quelque peu fondé que fût ce bruit, la crédulité l'avoit adopté, & on ordonna la visite de ces fouterrains, en présence d'un peuple nombreux. Il est résulté de ces perquisitions, qu'il n'y avoit pas un seul grain de bled dans ces carrieres, ni traces, ni possibilité qu'il y en eût été déposé. Le procès-verbal de visite vient d'être rendu public.

M. le comte de Rochambeau a obtenu le commandement de l'Alsace. Le Calaisis qu'il quitte, a été donné à M. le comte de Caraman, & on fait retourner en Provence M. le comte de Thiard. On ne nomme pas encore le commandement de Bretagne.

P A Y S - B A S.

BRUXELLES (*le 6 Juillet*). Nos sérénissimes gouverneurs-généraux, sont partis le 3 de ce mois, pour Duffeldorff & Thorn, d'où ils feront de retour le 9 ou le 10 du même mois.

On dit que les états de Luxembourg & de

Limbourg ont renoncé au droit qu'ils avoient de délibérer sur les subfides, & qu'ils en ont déclaré la concession perpétuelle.

M O R T S.

Le comte Frédéric-Albert de Schwerin, ministre d'état & général-major de cavalerie, chevalier de l'ordre de l'aigle noir, est décédé, le 12 Juin à Oels, à l'âge de 75 ans.

Colomban-Hyacinthe comte O-Donnell, ancien capitaine commandant au régiment Irlandois de Clare, chevalier de l'ordre royal & militaire de St-Louis, est mort à Paris, le 3 Juin.

M. Pierre, peintre célèbre & chef de l'académie de peinture, est mort à Paris le 14 Juin à l'âge de 75 ans. C'est dans l'école de M. Natoire, dessinateur fin & assez correct, que M. Pierre a puisé les élémens de l'art de peindre. Plus âgé, ce fut à Rome, auprès de M. de Troy, directeur de l'académie de France, que le talent de M. Pierre s'est développé, & peut-être même qu'il s'est fixé. L'homme de génie qui lui servit de modele dans ce séjour des arts, l'inspira au point de lui faire obtenir dès-lors de justes applaudissemens. On voit encore dans l'hôtel de l'académie de France à Rome un cartel aux armes du roi, peint par M. Pierre, alors pensionnaire, dans lequel on trouve toute la résolution, la solidité des masses, & la hardiesse de pinceau qu'on auroit pu exiger de l'artiste le plus exercé. Moins favorisé de cette facilité enchanteresse, peut-

être M. Pierre eût approfondi par de plus longues & de plus sérieuses études les vérités difficiles de la nature, & alors il eût porté son talent à un degré plus progressif & plus élevé. Ses ouvrages les plus connus, sont *S. Pierre guérissant le boiteux* & *la mort d'Hérode*, deux tableaux placés à S. Germain des Prés, dans lesquels on trouve la composition pittoresque, la couleur & les agencemens de M. de Troy, que M. Pierre venoit de quitter; le *S. François* à S. Sulpice, celui de l'Eglise S. Louis, à Versailles, le *martyre de S. Thomas de Cantorbéry*, à S. Louis du Louvre; la *coupole* de la chapelle de la Vierge à S. Roch, morceaux où le pittoresque & la manière de peindre large & facile se disputent la prééminence.

* 15 Mai
P. 154.

Al'éloge de M. l'abbé de Radonvilliers*, nous devons ajouter son extrême charité pour les pauvres. Indépendamment des aumônes qu'il distribuoit manuellement aux malheureux qui s'adrescoient à lui & de celles qu'il répandoit dans les terres de son abbaye, il verfoit tous les trois mois, dans les mains de M. le curé de St-Roch, la somme de mille écus, & de six mille livres le 1er Janvier. Vers les derniers jours de Février, où la maladie l'avertit de sa fin prochaine, son inquiétude la plus vive fut pour les pauvres qu'il laissoit; &, comme pour disputer en quelque sorte à la mort la jouissance qu'elle alloit lui ravir, il s'empressa d'envoyer à M. le curé les 3000 liv., qui ne devoient écheoir qu'un mois après. Enfin, depuis 18 ans que ce Prêtre vénérable

demeuroit dans la paroisse de S. Roch, on l'a vu se conduire comme un bénéficiaire aussi éclairé que sensible, qui n'oublie point qu'il doit l'exemple, & que de sa part l'aumône est plus que pour les autres une dette. Il a été bienfaisant & juste, sans chercher les regards & sans les fuir. Il a voulu reposer, après sa mort, au milieu des pauvres qu'il a tant aimés. M. l'abbé Sibire prêchant à S. Roch, le 24 Mai, sur la charité envers les pauvres, fit au sujet de l'illustre défunt la digression la plus touchante. Après avoir dit en désignant M. le curé de St-Roch qui pratique éminemment cette vertu pastorale » je » pourrois, mes freres, vous en montrer » un modele dans cet auditoire », il a ajouté, » mais comme le sage défend de louer les » hommes pendant leur vie, nous nous bornerons à rappeler nos douleurs. Hélas ! » toujours précoce, lors même qu'elle s'attaque à ces vénérables vieillards qui ne tiennent plus qu'à un fil sur la terre, mais dont la perte profondément sentie n'en est pas moins une calamité publique, la mort, l'impitoyable mort enleva dernièrement du milieu de nous un personnage à grands talens & à grandes vertus, qui honoroit l'Eglise, l'académie, la cour; s'estimoit plus d'être le pere des malheureux ignorés que d'avoir été le précepteur des rois ; & entroit à lui seul pour plus d'un quart dans l'ensemble des aumônes annuelles confiées au pasteur de cette Eglise. Sa place parmi les savans de la nation sera bientôt remplie : celle qu'il laisse parmi les bienfaiteurs des hommes restera.

„ t-elle vacante ? Puiffe s'élever de sa cen-
 „ dre quelque continuateur de cette grande
 „ œuvre ! Puiffe du moins le détail des
 „ contributions particulieres suppléer ce qui
 „ manque maintenant à la masse totale des
 „ aumônes destinées au soulagement des
 „ pauvres de cette paroisse ! O l'admirable
 „ dévotion , mes freres ! C'est ainsi qu'il est
 „ beau d'accomplir l'Evangile & de servir
 „ l'humanité. „

IN MORTEM DELPHINI , LUCTUS.

*Inclyta Borbonidum quem quondam sceptramanebant ,
 Quem (serum quamvis) sperabat Gallia regem ,
 Princeps , heu ! cecidit crudelis victima fati.
 Qui fragilem amisit , matura morte , coronam ,
 Hunc Rex Omnipotens æterna injura reponet.
 O Patriæ , & populis nimum memorabilis annus !
 Quo , miseros postquam sævissima frigora Gallos
 Mille simul pestes diræ , & penuria victus
 Afflixere diu , periit spes altera gentis.*
 Par M. de Billecocq , avocat.

NOUVELLES DIVERSES.

On a reçu par la voie de Carlsbadt la nouvelle de l'accident funeste , arrivé au lieutenant-colonel Vukassowich , qui a manqué de périr par la main d'un de ses propres soldats , du nombre de ceux qui sont venus au mois de Mars du Monténégro pour servir dans sa légion. Ce soldat tira un

coup de pistolet à la tête de son colonel, & l'ayant manqué, il se jeta sur lui le fabre à la main. Si la garde n'étoit heureusement accourue, il est certain que ce scélérat auroit achevé son commandant. — Les lettres de la grande armée disent unanimement, que tous les plans & toutes les dispositions, annoncent qu'il est question d'une bataille. — Suivant les avis qu'on a reçus de Roman en Moldavie datés du 5 Juin, le prince de Cobourg avoit abandonné Bakou, petite ville au midi de Roman & éloignée de 15 lieues de Fockschan pour se porter avec tout son corps d'armée vers ce dernier endroit & se poster à la droite du corps du général Dorfelden qui de son côté continuoit à désoler les Turcs sur les bords du Danube. Les lettres de Jassy en date du 3 de ce mois annoncent également la marche des troupes Russes vers Bender suivant les ordres qui leur avoient été envoyés de Cherson par le prince Potemkin qu'on attendoit en Moldavie vers la fin de Juin. — Le feld-maréchal baron de Laudon mande de Vieux-Gradisca, en date du 24 Juin, que les troupes, destinées à assiéger Berbir ou Neuf-Gradisca, étoient entrées dans leur camp, le 20, & que, le même jour, le général baron de Rouvroi avoit fait mettre l'artillerie en état d'agir. En conséquence, le feld-maréchal s'étoit proposé de passer la Save, le 24, pour commencer le siège. Mais sur l'avis arrivé, le 22, que les Turcs paroissoient avoir dessein de former un camp près de la riviere Verbasca, le feld-maréchal résolut de prévenir les ennemis : en

conséquence, il fit jeter un pont sur la **Savé**, pour leur donner la chasse. — Les nouvelles de **Laxembourg** continuent à être peu satisfaisantes, l'empereur étant toujours fort incommodé de ses maux de reins ; ce qui, suivant l'indication même des urines, annonce une maladie qui a déjà jetté de profondes racines. Dans cet état accablant **S. M.** n'a d'autre amusement que la lecture de quelques rapports & la compagnie de **L. A. R.** qui même n'ont pas fort souvent la permission de le venir voir, **S. M.** ne voulant incommoder personne. — On écrit de **Constantinople**, que des actes de rigueur que le grand-seigneur vient d'exercer, sont la cause que le peuple commence à rabattre de l'idée qu'il s'étoit formée de la douceur & de la bonté du caractère de son nouveau maître. Quoique plusieurs sultans aient autrefois donné l'exemple de se promener par les rues de la capitale, suivis par des exécuteurs de la haute justice & que bien souvent ils aient fait exécuter des criminels en leur présence, les habitans de **Constantinople** qui avoient presque oublié cet usage, ont vu avec chagrin & même avec horreur **Seïm III** suivi par des bourreaux, faire trancher la tête à des malheureux qui avoient été jugés coupables de crimes qui assurément ne méritoient pas un tel châtement. Mais ce qui a fait encore une bien plus profonde impression sur les esprits, c'est la mort d'un des premiers directeurs de l'arsenal qui jouissoit de beaucoup de considération sous le regne précédent & qui avoit épousé une des filles du sultan défunt : cet officier arrêté

par ordre du nouveau sultan, fut non-seulement étranglé sur le champ, mais son fils qu'on croit absolument innocent, a eu aussi la tête tranchée. On assure que les commiffaires chargés par la cour de prendre note du bien délaissé par le directeur supplicié, avoient trouvé chez lui beaucoup d'argent comptant ainsi qu'une quantité considérable d'effets & de bijoux de grand prix. — Le 21 Juin, il a été fait dans toutes les Eglises de Stockholm des actions de grâces publiques au sujet des avantages remportés sur les Russes, près des deux villages de Chriffina & de St. Michel, qui sont les deux derniers endroits Suédois sur les confins dans la province de Savolax. Pour donner au colonel de Stedingk une preuve éclatante de sa satisfaction, à raison de sa bonne conduite & de sa bravoure dans l'action près de Porosalmi, le roi l'a créé chevalier de Grand-Croix de l'ordre de l'épée. L'on apprend d'ailleurs de Finlande, que le 8 de ce mois S. M. a été à Louisa; que de là elle est retournée à Borgo, où elle se trouvoit encore le 17 en bonne santé. — L'on fait avancer quelques corps de troupes aux environs de Paris & de Versailles; & afin d'en régler les différens services ou les mouvemens, on va leur donner un chef unique. C'est M. le maréchal de Broglie, qui est désigné pour ces fonctions: l'on croit qu'il sera nommé maréchal-général des camps & armées du roi, & que S. M. lui confiera en cette qualité le commandement des troupes dans tout le

royaume. Ce général a déjà eu plusieurs conférences avec le roi ; & l'on prétend savoir même, qu'il a fait agréer à S. M. l'établissement d'un camp aux environs de Paris, d'où il enverroit tous les jours 4 ou 5 mille hommes dans la ville, pour y faire des patrouilles & y maintenir la tranquillité publique. Quant à l'assemblée nationale, la principale question traitée dans la séance du 5 a été la disette des grains. On a fait lecture des propositions que plusieurs membres ont faites dans différens bureaux, relativement à cet objet. Celle qui a fait le plus de sensation & qui a réuni le plus de suffrages, est celle de M. le comte de Lally-Tolendal. Il a proposé l'arrêté suivant. » 1°. L'assemblée nationale fera une députation au roi, pour
 » remercier Sa Majesté des soins qu'elle a
 » pris pour subvenir aux besoins de son peuple ; 2°. le roi fera supplié d'employer
 » tous les moyens qui seront en sa puissance, & de continuer ses soins paternels
 » pour le soulagement des pauvres ; 3°. l'exportation hors du royaume sera absolument
 » prohibée jusqu'au mois de Novembre 1790 ; la circulation des grains de
 » province à province, de canton à canton, sera libre, nonobstant tous édits &
 » déclarations à ce contraires, nonobstant
 » tous arrêts & sentences des cours particulières, qui seront interdits pour le présent,
 » & annullés pour l'avenir. En attendant que ces moyens puissent produire les
 » effets qu'on doit en espérer, il a conclu
 » à ce que le comité des subsistances s'oc-

» cupât des moyens d'ordre qui seroient
» jugés nécessaires ». Presque toutes les propositions tendent aussi à faire des remerciemens au roi pour le même objet. Cependant un membre a été d'un avis contraire ; & il a prétendu , avec quelques autres qui ont suivi son opinion , que c'étoit une conséquence de fixer l'exportation des grains au terme d'une année ; qu'il y avoit des circonstances qui pouvoient la rendre utile ; & que d'ailleurs on ne pouvoit faire des loix qu'après s'être occupé de la constitution. Vingt-quatre électeurs de Paris se sont présentés à l'assemblée durant la même séance , & ont déclaré que le calme étoit rétabli dans la capitale , & que les soldats aux gardes qui étoient rentrés aux prisons de l'abbaye , avoient obtenu leur grace du roi. — La lettre du roi à l'archevêque de Paris , par laquelle S. M. s'étoit déclarée vouloir accorder la grace aux soldats délivrés par le peuple , étoit conçue en ces termes :
» Je me suis fait rendre un compte exact ,
» mon cousin , de ce qui s'est passé dans la
» soirée du 30 Juin. La violence employée
» pour délivrer des prisonniers de l'abbaye
» est infiniment condamnable ; & tous les
» ordres , tous les corps , tous les citoyens
» honnêtes & paisibles ont le plus grand
» intérêt à maintenir dans toute sa force l'ac-
» tion des loix protectrices de l'ordre pu-
» blic. Je céderai cependant dans cette oc-
» cation , lorsque l'ordre sera rétabli , aux
» sentimens de la bonté ; & j'espère n'avoir
» pas de reproche à me faire de ma clé-

„ mence , lorsqu'elle est invoquée pour la
„ première fois par l'assemblée des repré-
„ sentans de la nation ; mais je ne doute
„ pas que cette assemblée n'attache une égale
„ importance au succès de toutes les me-
„ sures que je prends pour ramener l'ordre
„ dans la capitale. L'esprit de licence &
„ d'insubordination est destructif de tout
„ bien ; & s'il prenoit de l'accroissement,
„ non-seulement le bonheur de tous les ci-
„ toyens seroit troublé , & leur confiance
„ seroit altérée ; mais on finiroit peut-être
„ par méconnoître le prix des généreux tra-
„ vaux auxquels les représentans de la na-
„ tion vont se consacrer. Donnez commu-
„ nication de ma lettre aux états-généraux ,
„ & ne doutez pas de toute mon estime
„ pour vous. „ (*Signé*) Louis. — Dans la
séance du 7 , M. de Mirabeau , après un
discours qui a été vivement applaudi , a pro-
posé la motion suivante. „ Qu'il soit fait
„ au roi une très-humble adresse , pour
„ peindre à Sa Majesté les vives alarmes
„ qu'inspire à l'assemblée nationale de son
„ royaume l'abus qu'on s'est permis depuis
„ quelque tems du nom d'un bon roi , pour
„ faire approcher de la capitale & de cette
„ ville de Versailles un train d'artillerie &
„ des corps nombreux de troupes , tant
„ étrangères que nationales , dont plusieurs
„ sont déjà cantonnées dans les villages voi-
„ sins , & pour la formation annoncée de
„ divers camps aux environs de ces deux
„ villes. Qu'il soit représenté au roi , non-
„ seulement combien ces mesures sont op-

posées aux intentions bienfaisantes de Sa
Majesté pour le soulagement de ses peuples dans cette malheureuse circonstance de cherté & de disette de grains, mais encore combien elles sont contraires à la liberté & à l'honneur de l'assemblée nationale, propres à altérer entre le roi & ses peuples cette confiance qui fait la gloire & la sûreté du monarque, qui, seule, peut assurer le repos & la tranquillité du royaume, procurer enfin à la nation les fruits inestimables qu'elle attend des travaux & du zèle de cette assemblée. Que Sa Majesté soit suppliée très-respectueusement de rassurer ses fideles sujets, en donnant les ordres nécessaires pour la cessation immédiate des mesures également inutiles, dangereuses & alarmantes, & pour le prompt renvoi des troupes & du train d'artillerie aux lieux d'où on les a tirés. Et attendu qu'il peut être convenable, ensuite des inquiétudes & de l'effroi que ces mesures ont jettés dans le cœur des peuples, de pourvoir provisionnellement au maintien du calme & de la tranquillité, Sa Majesté sera suppliée d'ordonner que dans ses deux villes de Paris & de Versailles, il soit incessamment levé des gardes bourgeoises qui, sous les ordres du roi, suffiront pleinement à remplir ce but, sans augmenter autour des deux villes travaillées des calamités de la disette le nombre des consommateurs. Il a été proposé, en amendement à cette motion, de supprimer la demande des gardes bourgeoises; & la motion

avec l'amendement a passé à une très-grande majorité de voix. — *Extrait d'une lettre de Bruxelles du 10 Juillet.* » C'est au grand regret
 » du gouvernement que des écrivailleurs de
 » la plus basse classe s'exercent à faire l'apolo-
 » gie du *séminaire-général*, & d'autres nou-
 » velles institutions, que l'autorité absolue
 » n'a jamais eu l'intention d'accréditer ou de
 » défendre par l'éloquence de tels *cicérons*.
 » Le public a été étonné, on ne peut pas
 » plus, de la lettre que l'un d'eux a fait in-
 » sérer dans la feuille de Herve, n. 83, où
 » il veut établir que *pour qu'une injustice*
 » *soit évidente, il faut qu'elle force l'aveu*
 » *de la conscience de tous, & se fasse éga-*
 » *lement sentir à tous*. Comme cette doc-
 » trine encourage & justifie tous les voleurs,
 » assassins, empoisonneurs, parricides, régi-
 » cides &c., qui ne *sentent pas ÉGALEMENT*
 » les principes qui défendent leurs forfaits,
 » on assure que la maréchauffée est aux trouf-
 » fes de l'auteur décrété, dit-on, de prise de
 » corps : mais on ajoute qu'un sage & mo-
 » déré assesseur du conseil-royal, a demandé
 » à l'assemblée, *si le galimathias étoit donc*
 » *un crime de lèse-majesté ?* & que les ré-
 » flexions que cette demande fit naître, pour-
 » ront bien être favorables à l'écrivain dé-
 » crité ».

 Un jeune ecclésiastique qui pendant deux ans m'a été d'une utile assistance, ne pouvant plus l'être à raison de sa santé; je prie mes correspondans de s'adresser dans la suite directement à moi qui les satisferai autant que mes loisirs le permettront, en attendant que je puisse le faire avec toute l'exacritude convenable.

Les *allumettes* sont le mot de la dernière énigme.

LA terre ayant produit mon pere,
 De mon pere en forma ma mere,
 Pour servir à tous les humains.
 Tant aux lieux profanes qu'aux saints,
 Même dans les sacrés mysteres,
 Ils sont tous deux très-nécessaires ;
 Mais après on les jette au feu,
 Et là, je consumant en peu,
 De leur fin je tire mon être.
 Devinez donc qui je puis être.
 Si vous n'avez pas ce pouvoir,
 Un jour vous le fera savoir,
 Et ce jour marque chaque année :
 Mon nom est de qui je suis née.



Dans le dernier Journal pag. 324, l. 3, au lieu de trône, lisez tronc. — p. 337, l. 32, ont formés de, lisez ont formé des. — p. 350, l. 5, morale, lisez moral. — p. 352, l. 26, à éclater, lisez d'éclater. — p. 374, l. 19, intérêts, lisez d'intérêts. *Ibid.* 3 pour cent, lisez à raison de 3 pour cent. — p. 387, l. 11, de la note (a) panégyrique, lisez panégyrique.

T A B L E.

| | | |
|---------------------|----------------------------|--------------|
| POLOGNE | (<i>Varsovie.</i>) | 431 |
| TURQUIE | (<i>Constantinople.</i>) | 437 |
| PORTUGAL | (<i>Lisbonne.</i>) | 442 |
| DANEMARCK | (<i>Copenhagen.</i>) | 443 |
| SUEDE | (<i>Stockholm.</i>) | 444 |
| ITALIE | { <i>Naples.</i> | 447 |
| | { <i>Livourne.</i> | 448 |
| ANGLETERRE | (<i>Londres.</i>) | 449 |
| ALLEMAGNE | { <i>Vienne.</i> | 453 |
| | { <i>Berlin.</i> | 456 |
| | { <i>Bonn.</i> | <i>ibid.</i> |
| FRANCE | (<i>Paris.</i>) | 458 |
| PAYS-BAS | (<i>Bruxelles.</i>) | 464 |
| MORTS. | | 465 |
| NOUVELLES DIVERSES. | | 468 |

